



FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration - Soixante-quatorzième session

Rome, 5-6 décembre 2001

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

AU

ROYAUME DU NÉPAL

POUR LE

**PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES
HAUTES TERRES DE L'OUEST**

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU FINANCEMENT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Népal	2
DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET	4
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée du projet	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement du projet	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	14
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	14
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ	 17



APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD LOANS TO NEPAL (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU NÉPAL)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. COSTS AND FINANCING (COÛTS ET FINANCEMENT)	6
V. IMPLEMENTATION ARRANGEMENTS AND RESPONSIBILITIES (DISPOSITIONS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EXÉCUTION)	7
VI. ORGANIZATIONAL CHART (ORGANIGRAMME)	12
VII. FLEXIBLE LENDING MECHANISM AND CONDITIONS FOR SUBSEQUENT LENDING (MÉCANISME FLEXIBLE DE FINANCEMENT ET CONDITIONS DU FINANCEMENT ULTÉRIEUR)	14
VIII. ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS (ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE)	15



TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Roupie népalaise (NPR)
1,00 USD	=	74,0 NPR
1,00 INR	=	0,013514 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

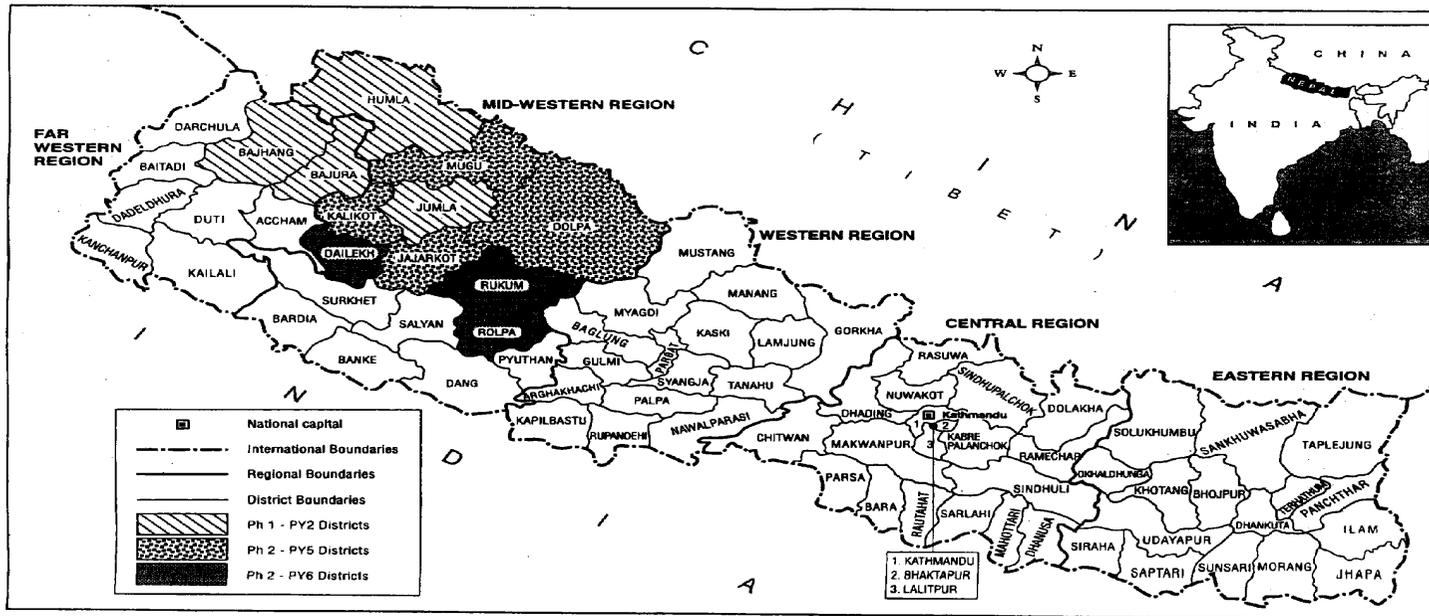
CDD	Comité de développement de district
CDV	Comité de développement villageois
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
UCP	Unité de coordination du projet

GOVERNEMENT DU ROYAUME DU NÉPAL

Année budgétaire

16 juillet – 15 juillet

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

ROYAUME DU NÉPAL

PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES HAUTES TERRES DE L'OUEST

RÉSUMÉ DU FINANCEMENT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Royaume du Népal
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère du développement local
COÛT TOTAL DU PROJET:	32,6 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	15,6 millions de DTS (équivalent approximativement à 20,0 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
MONTANT DU DON DU FIDA:	290 000 DTS (équivalent approximativement à 360 000 USD)
COFINANCEURS:	Programme alimentaire mondial: 4,0 millions de USD Secteur privé: 36 000 USD
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	5,9 millions de USD
CONTRIBUTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE:	2,2 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	78 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE L'ÉVALUATION PROSPECTIVE:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)



NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires du projet? Les districts de la zone du projet comptent environ 226 000 ménages, soit à peu près 1,2 million de personnes dont la plupart vivent dans l'insécurité alimentaire car les cultures vivrières pratiquées sur de petites parcelles de terres marginalisées ne suffisent pas à nourrir les familles toute l'année. À la fin du projet, environ 115 000 ménages (dirigés par un homme ou une femme) devraient avoir bénéficié des activités. Le groupe cible prioritaire comprendra les personnes les plus défavorisées (femmes, *dalits* - c'est-à-dire membres des castes inférieures - jeunes, paysans sans terre ou quasiment sans terre et membres d'autres groupes minoritaires). Mais, la pauvreté étant très répandue dans la zone du projet, on adoptera pour le ciblage des activités une approche susceptible d'inclure le plus de gens possible.

Pourquoi sont-ils pauvres? Plusieurs facteurs expliquent que la pauvreté soit généralisée sur les hautes terres de l'ouest du Népal. Tout d'abord, en termes de vulnérabilité, il s'agit d'une zone aux conditions géologiques et climatiques très dures. L'isolement des districts, mal reliés à l'extérieur, et l'absence de services qui en découle contribuent à aggraver la vulnérabilité des habitants. Ensuite, du point de vue du cadre institutionnel, juridique et politique dans lequel s'inscrivent les systèmes de subsistance des pauvres, l'État est peu présent à cause de l'isolement des districts de la zone du projet. Des organisations non gouvernementales (ONG) y sont implantées mais n'ont qu'un rayon d'action très limité, et il n'y a quasiment pas de donateurs actifs dans la région. Enfin, le groupe cible a très peu accès à la base de ressources exploitable (en particulier, forêts et pâturages). Ces gens luttent pour leur survie en cultivant des parcelles dont la superficie moyenne ne dépasse pas 0,5 hectare. Les pauvres ont difficilement accès aux services d'épargne et de crédit car les ONG n'ont pu atteindre jusqu'ici qu'un petit nombre de ménages ruraux dans les districts concernés. En ce qui concerne le capital physique, l'indicateur le plus évident du sous-développement est l'absence d'infrastructures physiques et, partant, le peu de liaisons avec les débouchés.

En quoi le projet aidera-t-il le groupe cible? Face à ces difficultés de survie, le projet vise à atténuer la vulnérabilité des groupes cibles, à améliorer l'accès aux services et ressources essentiels, à diversifier les moyens de subsistance (élevage, foresterie et cultures) et, enfin, à favoriser l'autonomisation moyennant des activités centrées sur l'équité entre hommes et femmes et sur la promotion des droits de la personne humaine. Pour atteindre le groupe cible, on a choisi l'approche conceptuelle suivante: i) en privilégiant la promotion de produits de qualité pouvant trouver des débouchés, le projet donnera aux villageois accès à des services d'épargne et de crédit et aidera à mettre sur pied des micro-entreprises; ii) afin d'améliorer pour les plus pauvres (femmes, *dalits* et paysans sans terre) l'accès aux ressources naturelles et leur en donner la maîtrise, le projet aidera à transférer aux bénéficiaires les droits de gestion des ressources naturelles que constituent les forêts et les pâturages; iii) pour donner accès à des débouchés, le projet travaillera de concert avec les programmes menés par d'autres donateurs afin de construire des routes de desserte et faire la liaison avec le secteur privé en vue d'aider à la commercialisation des produits; iv) dans le but de développer les possibilités d'emploi pour les plus déshérités, en particulier les femmes, le projet aidera à entreprendre des travaux d'infrastructure communautaire à forte intensité de main-d'oeuvre en fonction de la demande; enfin, v) dans une perspective de justice sociale, le projet encouragera les campagnes de sensibilisation aux droits de la personne humaine ainsi que des actions d'information et de formation dans ce domaine. Enfin, pour réduire la vulnérabilité des femmes, on veillera à leur donner plus largement accès aux savoirs et aux techniques, à leur conférer la maîtrise des ressources productives et à accroître leurs compétences en matière de direction et de gestion.

Comment participeront-ils au projet? Pour faire participer les intéressés aux activités de développement, le projet, tirant parti des enseignements positifs du programme de développement participatif dans les districts financé au Népal par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), aidera à créer des organisations communautaires pour en faire des



intermédiaires financiers au service des pauvres. Il s'agira notamment de former les gestionnaires et les présidents des organisations communautaires, qui seront chargés des opérations d'épargne et de prêt, et de former des spécialistes villageois qui apporteront un appui technique aux bénéficiaires. Il est prévu que ceux-ci participent aux opérations des groupements d'épargne et de crédit des organisations communautaires, aux activités des groupements d'exploitation forestière sous bail, à la régénération des forêts et la gestion des ressources forestières, aux programmes de démonstrations, aux activités de formation menées par les agents villageois de vulgarisation dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie, aux travaux d'infrastructure rurale et à l'activité des groupes d'entretien et, enfin, au processus d'autosurveillance et d'évaluation de l'impact.

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION
D'ASSISTANCE FINANCIÈRE**

AU

ROYAUME DU NÉPAL

POUR

**LE PROJET DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES HAUTES TERRES
DE L'OUEST**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition d'assistance financière au Royaume du Népal comprenant un prêt d'un montant de 15,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 290 000 DTS (équivalant approximativement à 360 000 USD) en vue de contribuer au financement du projet de réduction de la pauvreté dans les hautes terres de l'ouest. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. L'assistance financière sera administrée par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

**PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET
LA STRATÉGIE DU FIDA¹**

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Népal, pays enclavé situé au coeur de la chaîne de l'Himalaya, se divise en trois zones parallèles d'altitude croissante – les *terai* (plaines), le moyen pays et les montagnes. D'après les estimations, le pays compte 22 millions d'habitants et la densité de population est de 600 par km² de terres arables. L'économie du pays a connu des changements considérables depuis dix ans. En 1991, le gouvernement a adopté une politique économique libérale axée sur le marché et entrepris une série de réformes, notamment libéralisation du commerce et du régime des échanges, déréglementation des marchés financiers et allègement du contrôle de l'État sur l'économie. Le produit intérieur brut (PIB) a augmenté en moyenne de 5% entre 1990 et 1997 et de 4,6% entre 1997 et 2000. Bien que la gestion macroéconomique à court terme ait donné de bons résultats, le pays a peu progressé dans la lutte contre la pauvreté et dans la solution des principaux problèmes qui freinent le développement social, économique et politique. D'après tous les grands indicateurs du développement social, économique et humain, le Népal reste l'un des pays les moins avancés. Le revenu par habitant, qui n'est que de 225 USD, situe le Népal au neuvième rang parmi les pays les plus pauvres du monde.

2. L'économie repose sur un secteur agricole important et un petit secteur informel urbain en progression rapide. Bien que la part de l'agriculture dans le PIB soit passée d'environ 72% en 1975 à 40% en 1999, ce secteur, qui emploie 81% de l'ensemble de la population, reste le soubassement de l'économie. Il se caractérise par des structures semi-féodales et des systèmes agraires de subsistance,

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.



un sous-emploi important et une faible productivité. La plupart des ménages cultivent la terre, mais près de 70% des parcelles couvrent moins d'un hectare. Les envois de fonds de l'extérieur jouent un rôle très important puisqu'ils sont à la fois une source de devises et de revenus pour de nombreux ménages, particulièrement dans le moyen pays. Pour que la croissance économique se poursuive au Népal, il faudra: i) exploiter les avantages comparatifs spécifiques du moyen pays et des montagnes (particulièrement les produits de qualité); ii) développer l'infrastructure socio-économique; iii) donner plus d'efficacité à l'administration et aux institutions; enfin, iv) rétablir la paix en mettant fin au mouvement insurrectionnel.

B. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA

3. Pour la conception du projet, on s'est inspiré des enseignements ci-après tirés de projets menés auparavant dans le pays avec l'appui du FIDA:

- Les pauvres doivent avoir durablement accès aux ressources qui permettront de stabiliser leurs conditions de vie. On s'attaquera à ce problème moyennant un programme d'exploitation forestière sous bail destiné aux plus déshérités.
- Il est sans doute plus efficace de faire appel à plusieurs institutions pour assurer des services que de compter uniquement sur les organismes publics. On en a tenu compte pour la conception du projet en faisant la liaison tant avec la société civile qu'avec le secteur privé.
- Les communautés rurales pauvres doivent avoir la maîtrise des initiatives. C'est pourquoi le projet sera axé sur la demande.
- Les efforts déployés pour améliorer les moyens de subsistance en centrant les activités sur les femmes ont donné de bons résultats et apporté un mieux-être aux ménages. Le projet sera fondé sur une démarche soucieuse d'équité entre les sexes.
- Il faut améliorer les infrastructures, en particulier dans le moyen pays et les montagnes, qui sont très mal reliés aux débouchés. C'est pourquoi le projet comporte une composante travaux d'infrastructure qui a pour but d'améliorer la commercialisation, de développer les possibilités d'emploi et d'assurer des services communautaires de base en fonction de la demande.
- Il est impératif d'améliorer la coordination entre les organismes d'exécution. Il est donc prévu de décentraliser la gestion du projet vers les unités de district, qui seront chargées de coordonner et de gérer la passation des marchés avec les prestataires de service.
- Les transferts fréquents de personnel et le manque de motivation sont de sérieux problèmes, que l'on se propose de résoudre en créant une équipe d'assistance technique chargée d'assurer la continuité de la gestion du projet et en prévoyant des mesures incitatives pour le personnel.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Népal

Politique nationale de lutte contre la pauvreté

4. La lutte contre la pauvreté est l'un des grands objectifs du neuvième plan quinquennal (1997-2002), qui vise à faire reculer l'incidence de la pauvreté de 42% à 32% d'ici la fin 2002. Le plan prévoit deux stratégies: intégrer les groupes moyennement pauvres (60% des pauvres) dans la vie économique et apporter une assistance spéciale aux plus nécessiteux (40% des pauvres). L'agriculture est apparue comme le principal secteur sur lequel devaient porter les efforts de lutte contre la pauvreté et le principal instrument retenu est le Plan prospectif pour l'agriculture de 1995, qui privilégie un



développement impulsé par le marché et soutenu par des investissements stratégiques de l'État dans les infrastructures (notamment l'irrigation et les routes "agricoles") ainsi que dans la recherche et la vulgarisation agricoles. Le plan insiste sur la modernisation agricole dans les *terai* et sur certaines terres du moyen pays à "fort potentiel". Mais d'autres stratégies ont aussi été retenues pour lutter contre la pauvreté: i) investir dans des projets à forte intensité d'emplois; ii) décentraliser la gestion des affaires publiques et les dispositifs institutionnels pour améliorer l'accès aux ressources et à l'emploi; enfin, iii) développer les ressources humaines et renforcer les capacités locales. On a pris conscience ces dernières années que, pour pouvoir éliminer la pauvreté, il fallait adopter des approches qui prennent en compte les droits de la personne humaine. Le document stratégique sur la lutte contre la pauvreté (2000), qui devrait sortir sous peu, s'engage dans ce sens et constituera la base du dixième plan quinquennal.

Activités de lutte contre la pauvreté financées par d'autres grands donateurs

5. Le Népal reçoit beaucoup d'aide extérieure. D'importants projets offrant des perspectives de partenariat et d'enrichissement mutuel sont menés avec l'aide de donateurs: i) le projet de développement participatif dans les districts ainsi que le projet de gestion des affaires publiques au niveau local, entrepris tous deux à l'initiative du PNUD, dont on s'est inspiré sur le plan théorique et opérationnel pour la conception du présent projet. Avec l'appui du Department for International Development du Royaume-Uni, du PNUD, de l'Organisation néerlandaise pour le développement et d'autres donateurs, le Gouvernement du Népal (le gouvernement) se propose de faire des deux projets ci-dessus un projet de portée nationale intitulé Programme de renforcement de la gestion des affaires locales; ii) le projet relatif aux travaux d'infrastructure rurale communautaire mené par le Programme alimentaire mondial (PAM), qui fonctionne selon le principe vivres-contre-travail dans plusieurs districts; iii) le projet de développement économique communautaire qui, mené avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international par trois ONG nationales, privilégie la mobilisation sociale en faveur de la culture et de la commercialisation de denrées agricoles adaptées à la zone d'intervention; iv) le projet de diversification des cultures et le troisième projet de développement de l'élevage financé par la Banque asiatique de développement; enfin, v) le projet d'aide sectorielle à la gestion des ressources naturelles mené avec l'appui de l'Aide danoise au développement international, qui assure une formation et un appui technique et financier en vue de créer des groupements d'exploitation forestière et de préparer les plans d'opérations du projet.

Stratégie du FIDA au Népal

6. Depuis 1978, le FIDA a engagé au Népal un montant total de 93,6 millions de USD au titre de neuf prêts. Six des projets concernés sont maintenant achevés et deux autres devraient prendre fin en décembre 2001. L'exposé des options et des stratégies d'intervention (COSOP) pour le Népal, approuvé en mai 2000, énonçait une stratégie consistant à tirer parti des expériences fructueuses faites dans le pays par le FIDA, d'autres donateurs et des ONG, et à les approfondir. Il faut notamment s'engager sur le long terme à aider les pauvres vivant sur les terres de montagnes marginales du Népal par les moyens suivants: i) aider les groupes les plus déshérités à devenir autonomes; ii) améliorer les moyens de subsistance des habitants des hautes terres, notamment dans les zones et districts les plus démunis; iii) favoriser une croissance économique durable en donnant aux communautés les moyens de gérer avec efficacité leurs ressources naturelles; iv) résoudre les problèmes de politique générale et de procédure en tirant parti de l'expérience acquise au fur et à mesure de l'exécution des activités; enfin, v) mettre en place un mécanisme d'exécution qui permette aux gens de mieux vivre, en puisant dans l'expérience du FIDA concernant le développement rural, particulièrement dans les zones touchées par des conflits en d'autres endroits du monde.

Raison d'être du projet

7. Le COSOP a nettement fait ressortir les facteurs biophysiques et socio-économiques qui justifient la mise sur pied d'un projet dans les hautes terres de l'ouest du pays, région caractérisée par l'isolement, les difficultés du terrain, la faiblesse des précipitations, les difficultés d'accès, le manque



de possibilités agricoles et, enfin, l'exiguïté des exploitations, qui comptent parmi les plus petites du pays (0,5 ha). L'insécurité alimentaire est le lot des habitants de ces zones de montagnes, où l'on enregistre chez les jeunes enfants des taux de malnutrition chronique (60 à 86%) parmi les plus élevés au monde. Quasiment tous les habitants des districts visés constituent les groupes cibles du FIDA. Qui plus est, c'est dans cette région que l'on trouve le plus grand nombre de *dalits*. Assurer des services dans ces zones de montagnes s'avère très difficile en raison du manque d'infrastructure et de la pénurie de personnel des organismes responsables. La région n'a guère sinon pas bénéficié de l'assistance de donateurs, et relativement peu de programmes y ont été entrepris pour aider les pauvres. Malgré tout, il y a de bonnes possibilités d'accroître leurs revenus grâce à l'élevage et à la foresterie. À l'heure actuelle, les populations pauvres ne sont pas en mesure de tirer partie des ressources existantes car elles ne sont pas organisées et n'ont accès ni aux services, ni au capital, ni à la base de ressources. L'isolement de la zone du projet, son potentiel en matière d'élevage et de foresterie, la concentration de pauvres et le manque d'accès aux ressources sont autant de facteurs qui soulignent la nécessité d'une intervention immédiate en faveur des déshérités dans cette région. Le projet se propose dans cette perspective d'instaurer un partenariat stratégique avec d'autres donateurs dans le cadre du Programme de renforcement de la gestion des affaires locales. D'autre part, si l'on ne s'attaque pas au problème de la pauvreté, le mouvement insurrectionnel au Népal risque de s'étendre – et c'est là un autre facteur qui justifie le projet.

DEUXIÈME PARTIE - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

8. La zone du projet comprend 11 districts montagneux situés dans les régions de développement du centre-ouest et de l'extrême ouest du pays. Ces districts comptent 392 comités de développement villageois (CDV), environ 226 000 ménages et une population évaluée à quelque 1,2 million de personnes. D'ici la fin du projet, à peu près 115 000 ménages (dirigés par un homme ou une femme) devraient avoir bénéficié des activités. Le groupe cible prioritaire est constitué par les membres les plus défavorisés de la communauté (femmes, *dalits*, paysans sans terre ou quasiment sans terre et membres d'autres groupes minoritaires). Toutefois, la pauvreté étant très répandue dans la zone du projet, on adoptera une approche très large pour le ciblage de certaines composantes afin que tous les membres des communautés puissent en bénéficier.

9. Les districts de la zone du projet se caractérisent par l'incidence élevée de la pauvreté, la médiocrité des indicateurs du développement humain et l'absence des services les plus élémentaires. Les denrées alimentaires coûtent cher, les services publics sont sporadiques et les quelques possibilités d'activités rémunératrices, en particulier l'exploitation des produits forestiers non ligneux, sont gérées sans plan d'ensemble, ce qui compromet encore plus l'écologie déjà fragile et les moyens de survie de la population. À cause de la marginalisation des habitants de ces régions, le mouvement insurrectionnel gagne du terrain depuis quelques années. Le projet débutera dans les districts les moins touchés par la rébellion pour s'étendre à d'autres districts en fonction de leur expérience face à la rébellion.

10. La zone du projet recouvre trois régions du pays tout à fait caractéristiques sur le plan agro-écologique - les zones de moyenne altitude, les zones de haute altitude et la chaîne de l'Himalaya – où l'on passe d'un climat tropical/subtropical à un climat tempéré, puis alpin. Divers systèmes de subsistance coexistent, caractérisés par l'intégration des cultures, de l'élevage, de la foresterie et des activités hors exploitation. La plupart des familles, dont les parcelles sont exiguës, dépendent énormément des ressources communales, par exemple terres incultes ou à végétation arbustive pour le pâturage ou terres forestières où ils peuvent trouver du bois de chauffe et des produits forestiers non ligneux (comme fourrage, bois de chauffe, remèdes, plantes médicinales, champignons, matériel de paillage, etc.). Les forêts, qui couvrent environ 50% de l'ensemble de la zone du projet, sont une

importante ressource naturelle en même temps qu'une source vitale de revenus supplémentaires, particulièrement dans les montagnes où il est plus difficile de cultiver la terre. Les paysans utilisent très peu d'intrants agricoles et de matériel de base. L'élevage est une autre source de revenus importante. La vie est dure pour les pauvres, qui font appel à diverses stratégies de survie: travail comme ouvriers agricoles, émigration, collecte de produits forestiers non ligneux, métayage ou colportage.

B. Objectifs et portée du projet

11. D'une façon générale, le projet a pour but de donner à la population des moyens de subsistance plus sûrs ainsi que de faire respecter la dignité humaine des pauvres et des personnes socialement défavorisées dans les zones montagneuses du centre-ouest et de l'extrême ouest du Népal. L'objectif spécifique est de renforcer la capacité de ces groupes à mobiliser leurs propres ressources (humaines, naturelles, physiques et financières), à leur donner accès à des ressources extérieures et, enfin, à garantir la justice sociale. L'objectif secondaire, qui vient étayer l'objectif spécifique, est de mettre en place un cadre institutionnel d'appui en créant des organisations de base dynamiques qui puissent être un jour fédérées au niveau des CDV et des comités de développement de district (CDD).

12. Étant donné qu'il faut du temps pour mobiliser des communautés et mettre en place des institutions, le projet sera financé par le FIDA au titre du Mécanisme flexible de financement (MFF) (voir appendice VII), ce qui lui permettra de porter sur une période plus longue. Il durera 11 ans et comportera trois phases. Les indicateurs déclenchant le passage à la deuxième puis à la troisième phases seront évalués lors de deux bilans à mi-parcours. Pendant la première phase, d'une durée de quatre ans, le projet sera principalement exécuté dans les quatre districts de Jumla, Humla, Bajang et Bajura, même s'il est prévu d'entreprendre quelques activités dans d'autres districts. Pendant la deuxième phase, qui durera elle aussi quatre ans, le rayon d'action du projet sera élargi compte tenu de l'expérience acquise et des enseignements tirés. La dernière phase, d'une durée de trois ans, se concentrera sur la consolidation et l'institutionnalisation des acquis.

13. Les activités seront fonctions de la demande. On s'efforcera de mobiliser les communautés et de les convaincre de faire part de leurs besoins et des difficultés rencontrées. À partir de la rétro-information reçue, les responsables du projet mobiliseront l'administration locale pour qu'elle assure aux communautés les services dont elles ont besoin. Étant donné la nature du projet, les problèmes en jeu et la nécessité de voir s'implanter dans les districts d'ici la fin du projet des institutions d'épargne et de crédit viables, il est indispensable que les activités soient menées progressivement. Le projet a été conçu en conséquence, et c'est ce qui explique que la première phase ne représente que 14% du total des coûts. Il est difficile de prévoir exactement ce que demanderont les bénéficiaires mais, compte tenu des discussions sur le terrain, on pense que les composantes esquissées dans les paragraphes ci-après devraient aider à résoudre les principaux problèmes des communautés.

C. Composantes

Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'oeuvre

14. Les infrastructures de la zone du projet laissent beaucoup à désirer. Le projet ne saurait bien sûr apporter un financement suffisant pour répondre à tous les besoins de la zone, mais on espère que certaines activités stratégiques permettront de jeter les bases du développement ultérieur. Deux voies d'approche ont été retenues: i) mise en place d'une liaison routière stratégique qui donnera accès aux débouchés dans la région; et ii) appui à un programme de mise en place de petites infrastructures communautaires en fonction de la demande.

15. La construction d'une "route verte" reliant le district de Jumla à celui de Humla donnera aux habitants des districts reculés du nord-ouest la possibilité de se rendre dans les *terai*. De toute



évidence, ces travaux favoriseront le développement de la zone, conféreront à la production une viabilité économique et – chose plus importante – faciliteront l'acheminement des denrées alimentaires vers les zones qui connaissent un déficit alimentaire chronique. Il est prévu de construire 125 km de “routes vertes” pour un coût estimé à 33 000 USD/km. Le PAM, le gouvernement et le FIDA financeront à eux trois cette composante, selon les procédures déjà mises au point par le PAM dans le cadre du projet relatif aux travaux d'infrastructure rurale communautaire. D'après les estimations, le total des coûts de base de la sous-composante construction des routes s'élèvera à 4,9 millions de USD, dont 900 000 USD seront engagés lors de la première phase du projet. Ce montant comprend les coûts de l'étude initiale de faisabilité technique, des relevés topographiques, de la main-d'oeuvre pour les travaux de construction, du matériel de construction, du transport, de la manutention des matériaux, de la création d'une unité d'appui au projet dans les districts, des salaires du personnel, de la formation ainsi que de l'assistance nécessaire dans le cadre de l'appui technique et de la supervision.

16. La mise en place de petites infrastructures communautaires se fera en fonction de la demande et les activités seront exécutées selon les méthodes actuellement appliquées dans le cadre du projet de développement participatif dans les districts. Il est difficile de prévoir ce que sera la demande, mais on pense que les travaux comprendront petite irrigation, tracé de chemins muletiers, construction de ponts, approvisionnement en eau et assainissement ainsi qu'installations d'entreposage. Les animateurs sociaux employés par le projet mèneront une action de sensibilisation auprès des organisations communautaires afin de définir leurs besoins prioritaires en matière d'infrastructure et de faciliter l'examen de leurs demandes, en partenariat avec les CDV, le comité Ilaka (regroupant plusieurs CDV) et le CDD. Ces travaux d'infrastructure pourront bénéficier d'un financement du projet pour autant: i) qu'ils aient des retombées positives pour la plupart des membres de la collectivité, en particulier les pauvres; ii) que le CDV prenne à sa charge au moins 10% des coûts; iii) que la communauté accepte d'assurer l'entretien de l'infrastructure; iv) qu'elle veille à ce que les plus pauvres soient employés lorsque les travaux débiteront; enfin, v) que le coût des travaux pour le projet ne dépasse pas 10 000 USD. Au total, 1 006 activités de travaux sont prévues pour un coût moyen de 5 000 USD chacune. Les CDV recevront chacun un montant maximum de 30 000 USD pour ces travaux et aucune autre activité ne pourra être financée si celles qui l'ont été auparavant ne sont pas pérennisées. Le total des coûts de base de cette sous-composante a été estimé à 5,5 millions de USD, dont environ 400 000 USD devraient être nécessaires durant la première phase.

Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation des produits forestiers non ligneux

17. Cette composante vise à transférer aux pauvres des ressources productives et les aider à collecter et à commercialiser des produits forestiers non ligneux de qualité. Compte tenu des enseignements tirés du projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays, on encouragera le transfert de terres de fermage à des femmes et des paysans sans terre pour leur permettre: i) d'entreprendre des activités d'exploitation forestière sous bail, ii) d'accroître la production de cultures fourragères (en privilégiant la production de semences fourragères en tant qu'activité rémunératrice), et iii) d'exploiter les produits forestiers non ligneux. Sur une période de dix ans, le projet visera à mettre 22 500 ha de terres marginales à la disposition de 1 000 groupements d'exploitation forestière; les terres seront louées à bail pour 40 ans. Au total, 15 000 personnes environ devraient bénéficier de cette activité.

18. Le projet financera une première enquête destinée à inventorier les zones où des terres pourraient être louées à bail dans certains pôles ainsi que les services requis pour organiser de nouveaux groupements d'exploitation forestière sous bail; on renforcera les groupements existants, des plans d'opérations seront établis et des mesures seront prises pour mettre les zones forestières et les zones de pâturage à la disposition du groupe cible. Le projet financera également les services d'une ONG chargée de collaborer à ces tâches avec le bureau de district responsable des forêts. Il est prévu de familiariser le personnel de ce bureau à la théorie et à la pratique de la cession à bail ainsi qu'à



l'exploitation des produits forestiers non ligneux et à la gestion des ressources forestières ainsi que de former des formateurs. Au total, 44 cours de formation seront organisés dans les quatre districts visés par la première phase du projet, durant laquelle il est prévu de créer et former 135 groupements d'exploitation forestière sous bail. Seront également financés une formation initiale, des visites de familiarisation, des ateliers de suivi ainsi que la préparation des calendriers de travail et des bilans de la planification des opérations.

19. Le projet financera d'autre part pour l'exploitation des produits forestiers non ligneux la mise au point et la culture d'espèces domestiquées socio-économiquement viables et correspondant à une demande sur le marché. Pour cela, on fera appel au secteur privé (notamment les sociétés Dabur Nepal Ltd. et Herbal Processing and Production Ltd.) pour repérer les zones de production appropriées, fournir les intrants (jeunes plants de qualité), transférer la technologie et acheter les produits. Ces sociétés privées prendront à leur charge le coût des services susmentionnés, mais le FIDA et le gouvernement financent le transport des jeunes plants, la formation du personnel des bureaux de district responsables des forêts et les dépenses encourues par les bénéficiaires (y compris les frais de voyage et les indemnités en cas de transfert au siège du district), ainsi que la création de pépinières, à raison d'une pépinière pour dix groupements d'exploitation forestière sous bail dans la zone du projet et d'une pépinière pour chaque siège de district qui servira de site de démonstration. On apprendra aux femmes à gérer les pépinières et à donner des avis techniques aux bénéficiaires.

20. Le total des coûts de base de la composante mise en valeur des ressources forestières est évalué à 3,0 millions de USD, dont 700 000 USD seront décaissés lors de la première phase, afin d'appuyer 135 groupements d'exploitation forestière sous bail et d'entamer les activités prévues par le projet.

Production agricole et animale

21. Les principaux objectifs de cette composante sont de renforcer le rôle de l'agriculture et de l'élevage dans les systèmes de subsistance du groupe cible et d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et leur situation nutritionnelle. Parallèlement aux mesures destinées à encourager le développement du petit élevage et des cultures vivrières de base (nouvelles variétés de riz, de maïs, de blé et de pomme de terre), on encouragera l'adoption de méthodes de production durable (compostage, mesures zootechniques appropriées, intégration des cultures fourragères, introduction de légumineuses telles que mongo et soja, développement de l'élevage grâce à une meilleure nutrition et à l'amélioration de la santé animale), la diversification des cultures potagères, la formation nutritionnelle et la surveillance de la malnutrition dans les villages. Pour ce faire, les activités suivantes seront financées: i) recherche adaptative sur des variétés prometteuses dans les antennes du Conseil national de recherche agricole de Jumla, Doti et Dailekh (un montant de 153 000 USD a été prévu pour mener à bien 100 essais et démonstrations, dont 24 se dérouleront pendant la première phase du projet); ii) essais et démonstrations de techniques en exploitation, effectués par des agriculteurs ouverts au progrès, qui auront été formés par le personnel du bureau du district pour le développement agricole ou pour l'élevage (10 démonstrations sont prévues par CDV pour un coût unitaire de 5 000 NPR); iii) formation d'agents de district chargés de l'agriculture et de l'élevage qui formeront les spécialistes villageois; iv) formation ou recyclage d'agents villageois de santé animale (deux par CDV) qui, dotés du matériel nécessaire, se chargeront des vaccinations ainsi que des diagnostics et traitements courants; v) création de pépinières (une par CDV et une au siège du district) pour pouvoir remettre du matériel végétal aux bénéficiaires (les femmes, formées par le personnel des bureaux de district susmentionnés, seront chargées dans un premier temps de gérer les pépinières sous contrat); enfin, vi) programme pilote destiné à accroître l'offre de races améliorées dont la région manque. Le projet assurera la liaison avec le Centre international de la pomme de terre et avec l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides pour que les paysans disposent de semences vraies de pomme de terre améliorées ainsi que de variétés de pois cajou et de pois chiche résistantes aux maladies. Le total des coûts de base de cette composante est estimé à 1,9 million de USD, dont 400 000 USD seront décaissés durant la première phase.



Microfinancement rural

22. Cette composante a pour but de mettre durablement sur pied un système viable de financement rural en favorisant la création ou le renforcement d'organisations communautaires villageoises qui assureront les services d'épargne et de crédit au niveau local. Le programme de crédit repose sur l'épargne. Chaque organisation communautaire distribuera le crédit à ses membres; son dirigeant tiendra les dossiers et accordera les prêts après avoir reçu la formation appropriée. Les vérificateurs internes des comptes recrutés et formés dans le cadre du projet examineront régulièrement les comptes des organisations communautaires, qui devront encourager et gérer l'épargne et octroyer des prêts sur leurs fonds propres pendant au moins six mois avant d'être autorisées à emprunter des sommes financées par le projet auprès des fonds de développement local. Les crédits ne seront libérés que lorsque les dirigeants des organisations communautaires auront fait la preuve qu'ils sont en mesure: i) de gérer les opérations; ii) de maintenir des taux élevés de recouvrement pour les fonds d'épargne; enfin, iii) de tenir correctement les dossiers. Des prêts seront accordés pour toutes les activités viables, notamment la collecte et la commercialisation de produits forestiers non ligneux, la production agricole et animale ainsi que les activités hors exploitation, en particulier le traitement, la vente et la commercialisation de denrées alimentaires. Les membres les plus pauvres des organisations communautaires auront la priorité pour l'obtention de prêts. Les fonds provenant de l'épargne des organisations communautaires seront à la disposition de tous les membres, mais les fonds du FIDA seront réservés aux ménages qui connaissent un déficit alimentaire. Un fonds de couverture de risque sera créé par chaque organisation communautaire pour parer au risque de défaut de paiement. Pour éviter le risque d'abus de pouvoir de la part des responsables des organisations communautaires, trois mesures seront prises: i) le champ de la vérification interne sera élargi de manière à faire apparaître les cas de népotisme; ii) les responsables du crédit mèneront des enquêtes parmi les membres pour s'assurer que les dirigeants travaillent à la satisfaction des intéressés; iii) les responsables des organisations communautaires seront nommés pour un mandat de trois ans renouvelable en fonction des résultats obtenus, tel que le détermineront les membres. Pour assurer la pérennité des organisations communautaires soutenues par le projet, les animateurs sociaux et les responsables des opérations s'efforceront dès le début d'encourager la constitution de groupes d'organisations communautaires au niveau des CDV et de fédérations au niveau des CDD. La composante financera également au titre de l'assistance technique les services d'un spécialiste de la commercialisation qui fera la liaison avec les sociétés privées, organisera les groupements de commercialisation – aussi bien producteurs que négociants – et diffusera l'information sur les prix afin que les bénéficiaires disposent de différentes filières pour commercialiser leurs produits. On a évalué le coût total de cette composante à 6,8 millions de USD, dont 200 000 USD serviront à atteindre environ 12 000 bénéficiaires relevant des 40 CDV concernés par la première phase du projet.

Appui institutionnel

23. Vu la pénurie de personnel dans les organismes d'exécution et les problèmes de communications dans les zones reculées, la création d'un solide cadre institutionnel est déterminante pour la bonne exécution du projet. Celui-ci financera donc: i) les activités de formation nécessaires à la mise en place de capacités locales, notamment pour encadrer le personnel des organisations communautaires et des CDV; ii) la création de l'unité de coordination (UCP) du projet à Nepalganj et les bureaux de district chargés d'aider les fonds de développement local là où il n'en existe pas encore ou le coût du personnel supplémentaire nécessaire là où ces fonds existent déjà. Le projet financera la location des bureaux, les salaires du personnel, l'achat de matériel et de fournitures, la formation et les frais de voyage du personnel concerné ainsi que les dépenses de fonctionnement; iii) l'assistance technique et les mécanismes d'appui technique nécessaires; iv) la passation des contrats avec des ONG ou d'autres prestataires de services; v) les ateliers de démarrage, d'orientation et de suivi participatif d'impact ainsi que les bilans de l'impact du projet; vi) la mise en place du système de suivi et d'évaluation du projet (matériel informatique ainsi que formation du personnel et des bénéficiaires pour leur apprendre à utiliser les systèmes de suivi et d'évaluation). Au total, 110 agents seront employés dans les quatre districts pendant la première phase. Le projet versera d'autre part une somme

forfaitaire de 300 000 USD pour financer des activités de portée nationale (par exemple, sensibilisation aux questions de justice sociale, aide aux systèmes de médecine traditionnelle et intégration de l'exploitation forestière sous bail dans les activités de foresterie communautaire) pour lesquels des contrats seront passés avec des ONG. Le total des coûts de base de la composante renforcement institutionnel, y compris l'assistance technique et toutes les activités connexes de renforcement des capacités, est estimé à 6,1 millions de USD, dont 1,7 million devrait être décaissé lors de la première phase.

D. Coûts et financement du projet

24. Les coûts totaux du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et pour aléas financiers, les droits et les taxes, sont estimés à 2,5 milliards de NPR (soit 32,6 millions de USD), dont 11% en devises. Les coûts de la première phase du projet ont été évalués à 347 millions de NPR, soit 4,6 millions de USD (en prix d'août 2001). Selon les estimations établies, les provisions pour aléas d'exécution représentent 1% des coûts de base et les provisions pour aléas financiers liés à l'élément devises 2,25%. On trouvera dans le tableau 1 un résumé des coûts du projet. Le FIDA accordera un prêt d'environ 20,0 millions de USD et un don de 360 000 USD. La contribution du PAM est estimée à 4,0 millions de USD et celle du secteur privé à 36 000 USD. Les bénéficiaires prendront à leur charge 78 000 USD, les organismes publics locaux (CDD/CDV) 2,2 millions de USD et le gouvernement environ 5,9 millions de USD. Le plan de financement est présenté dans le tableau 2.

TABLEAU 1 - RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
1. Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'oeuvre					
-Routes de liaison entre districts	4 412	467	4 878	10	17
-Infrastructures communautaires	4 974	541	5 515	10	20
Total partiel	9 386	1 007	10 393	10	37
2. Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation des produits forestiers non ligneux	2 700	343	3 043	11	11
3. Production agricole et animale	1 302	628	1 930	33	7
4. Microfinancement rural	6 719	56	6 775	1	24
Total partiel	20 106	2 034	22 140	9	78
5. Appui institutionnel					
Coordination du projet	1 726	267	1 993	13	7
-Conseils des fonds de développement local	2 186	763	2 949	26	10
-Renforcement des capacités dans un esprit d'autonomisation et de justice sociale	1 077	120	1 196	10	4
Total partiel	4 988	1 150	6 138	19	22
Total des coûts de base	25 094	3 184	28 279	11	100
Provision pour aléas d'exécution	373	41	414	10	1
Provision pour aléas financiers	3 380	492	3 872	13	14
Total des coûts du projet	28 847	3 717	32 565	11	115

^a Toute discordance est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2 - PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

	FIDA (prêt)		FIDA (don)		PAM		Secteur privé		Bénéficiaires		Administration locale		Gouvernement du Népal		Total		Monnaie locale (hors taxes)		Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Devises		
1. Travaux d'infrastructure à forte intensité de main-d'oeuvre																			
- Routes de liaison entre districts	414	6,7	-	-	4 026	65,4	-	-	25	0,4	959	15,6	728	11,8	6 152	18,9	593	5 543	16
- Infrastructures communautaires	4 785	73,4	-	-	-	-	-	-	53	0,8	1 242	19,1	436	6,7	6 517	20,0	639	5 866	12
Total partiel	5 200	41,0	-	-	4 026	31,8	-	-	78	0,6	2 201	17,4	1 164	9,2	12 669	38,9	1 232	11 409	28
2. Mise en valeur des ressources forestières sous bail et exploitation de produits forestiers non ligneux																			
	3 111	88,2	-	-	-	-	36	1,0	-	-	-	-	380	10,8	3 527	10,8	395	3 063	70
3. Production agricole et animale	1 779	80,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	435	19,6	2 213	6,8	721	1 333	160
4. Microfinancement rural	4 433	61,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 743	38,2	7 177	22,0	65	7 096	15
Total partiel	14 523	56,8	-	-	4 026	15,7	36	0,1	78	0,3	2 201	8,6	4 723	18,5	25 586	78,6	2 412	22 901	273
5. Appui institutionnel																			
- Coordination du projet	1 423	65,0	360	16,5	-	-	-	-	-	-	-	-	405	18,5	2 188	6,7	295	1 827	65
- Conseils des fonds de développement local	2 605	76,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	799	23,5	3 404	10,5	871	2 332	201
- Renforcement des capacités dans un esprit d'autonomisation et de justice sociale	1 386	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	1 386	4,3	139	1 248	-
Total partiel	5 415	77,6	360	5,2	-	-	-	-	-	-	-	-	1 204	17,2	6 978	21,4	1 305	5 407	266
Total des décaissements	19 937	61,2	360	1,1	4 026	12,4	36	0,1	78	0,2	2 201	6,8	5 926	18,2	32 565	100,0	3 717	28 308	539

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.



E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

25. **Passation des marchés.** Les marchés relatifs à tous les biens et services financés par le prêt du FIDA seront passés conformément aux directives du Fonds en la matière. Le projet ne comporte pas de marchés susceptibles de faire l'objet d'appels d'offres internationaux. La plupart des biens nécessaires peuvent être achetés dans le pays à des prix compétitifs. Les travaux de génie civil liés à la construction de "routes vertes" seront effectués selon les procédures actuellement appliquées par le PAM dans le cadre du projet relatif aux travaux d'infrastructure rurale communautaire. L'achat de matériel et d'articles courants d'un prix unitaire ne dépassant pas 10 000 USD se fera après consultation de fournisseurs à l'échelon national - ou international si l'on ne peut se les procurer sur le marché local. Les spécialistes de l'assistance technique seront recrutés soit directement, soit après sélection préliminaire, selon les procédures agréées par le FIDA.

26. **Décaissements, comptabilité et vérification des comptes.** Le gouvernement ouvrira un compte spécial en devises (avec un dépôt initial de 400 000 USD) auprès de la Nepal Rastra Bank à Katmandou afin de faciliter l'acheminement des fonds. Il ouvrira d'autre part un compte pour l'UCP à Nepalganj; des comptes de projet pour le CDD et le conseil du fonds de développement local dans chaque district participant au projet; et des comptes de projet pour la construction des "routes vertes" à Humla, Jumla et Mugu. Le compte spécial sera réapprovisionné conformément aux procédures normales du FIDA. Les fonds versés au titre du don par le FIDA pour l'assistance technique, la formation ou le complément d'indemnités versé au personnel seront déposés auprès de la Nepal Rastra Bank de Katmandou sur un compte "don" distinct, libellé en dollars des États-Unis. Chacune des institutions concernées - à savoir l'UCP, les équipes de district, les CDD, les ministères de tutelle ainsi que d'autres prestataires de services et les organisations communautaires - tiendront des registres et comptes distincts pour les dépenses du projet. Ces comptes seront consolidés au niveau du district par les équipes de district qui les transmettront à l'UCP, qui les consolidera à son tour. Ils seront examinés par le bureau du vérificateur des comptes du Népal. Des copies certifiées conformes des rapports de vérification des comptes et des états financiers, y compris l'avis du vérificateur sur les relevés de dépenses, seront soumis au FIDA et à l'institution coopérante six mois au plus tard après la fin de l'exercice.

F. Organisation et gestion

27. **Coordination.** Le Ministère du développement local, principal organisme d'exécution, sera responsable de l'ensemble du projet. L'agent principal du projet nommera un directeur de projet issu de l'administration locale ou de toute autre institution compétente. Le gouvernement créera pour toute la durée du projet un comité de pilotage qui aura à sa tête le Secrétaire du Ministère du développement local et comprendra un représentant du Ministère des finances, du Département de l'agriculture, du Département des services de l'élevage, du Département des forêts du Ministère des forêts et de la conservation des sols, du Département du développement de l'infrastructure locale et du réseau routier agricole du Ministère du développement local ainsi que de la Commission nationale du plan. Des sociétés privées participant au projet seront invitées à assister aux réunions du comité de pilotage du projet. Le coordonnateur du projet assurera le secrétariat du comité, qui devra veiller à ce que les activités soient menées conformément à l'esprit du projet et aux lignes d'action retenues par les autorités. Pour ce faire, il examinera et approuvera les programmes de travail et budgets annuels, donnera des avis sur les grandes orientations et s'attaquera aux problèmes susceptibles de freiner le déroulement du projet, veillera à ce que les ministères de tutelle fournissent l'appui nécessaire, approuvera les décisions en matière de passation des marchés et, enfin, examinera l'état d'avancement du projet et en assurera le suivi. La coordination au niveau des districts sera assurée par le Conseil du fonds de développement local, qui comprendra des représentants de la société civile et des organismes de tutelle. Les activités seront coordonnées au niveau des CDV à l'occasion des réunions mensuelles



de la conférence des présidents-gestionnaires, auxquelles assisteront les gardes forestiers ainsi que les techniciens adjoints du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'élevage.

28. **Exécution.** Il sera créé à Nepalganj une UCP dirigée par un coordonnateur agréé par le FIDA. Une équipe d'assistance technique composée d'un conseiller en gestion, d'un formateur, d'un nutritionniste, d'un responsable de la recherche, d'un agent chargé des questions liées à la problématique hommes-femmes et à l'équité, d'un spécialiste de la commercialisation et des microentreprises, d'un spécialiste du suivi et de l'évaluation ainsi que d'un conseiller pour les infrastructures viendra apporter son aide à l'UCP, qui assurera l'exécution quotidienne des activités. Elle devra notamment coordonner les travaux des équipes dans chaque district, suivre l'état d'avancement du projet et vérifier la viabilité de chaque unité de mobilisation du crédit et de l'épargne, maintenir des liens étroits avec les négociants et le secteur privé et, enfin, faire la liaison avec les sociétés intéressées par l'agriculture sous contrat. Le Conseil du fonds de développement local sera chargé de l'exécution du projet au niveau du district. Le fonds de développement local bénéficiera des services d'un conseiller financier recruté dans le cadre du programme de renforcement de la gestion des affaires locales; il faudra vérifier que cet agent a reçu une formation et est en poste avant la mise en route du projet dans les districts. Il apportera son aide au chef d'équipe et au personnel d'appui dans chaque district.

G. Justification économique

29. **Avantages et bénéficiaires.** Le projet devrait avoir un grand rayon d'action dans la mesure où: i) il touchera 200 CDV représentant 115 000 ménages grâce aux travaux d'infrastructure, et ii) il aidera à créer des organisations communautaires dans 200 CDV des 11 districts, ce qui permettra à quelque 90 000 ménages de la zone du projet de bénéficier des facilités de crédit. Lorsque le projet prendra fin, environ 4 960 organisations communautaires seront en place. D'ici la onzième année du projet, à peu près 107 000 de leurs membres auront reçu des prêts pour un montant total de 354 millions de NPR (soit 4,8 millions de USD).

30. **Avantages sur le plan de l'agriculture, de l'élevage et de la nutrition.** Le projet permettra d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des ménages pauvres en développant les cultures et l'élevage. Les cultures intercalaires de légumineuses, les cultures de relais, la culture d'espèces fourragères sur les banquettes ainsi que l'utilisation des talus des terrasses et le recours à des semences améliorées sont autant d'activités qui viendront diversifier et accroître l'offre de produits alimentaires et contribueront ainsi à réduire la malnutrition saisonnière. Tous les ménages qui connaissent un déficit alimentaire profiteront de la création, sur leurs parcelles ou sur des terres louées à bail, de vergers qui devraient aider à réduire la fréquence des carences en vitamines et de la malnutrition. La meilleure productivité de l'élevage, rendue possible par l'amélioration de la nutrition et de la gestion, devrait contribuer elle aussi à améliorer la situation nutritionnelle et sanitaire des ménages.

31. **Avantages sur le plan de l'emploi.** Le projet permettra d'autre part de créer de nombreux emplois dans les villages et les communautés. Au total, quelque 10 920 spécialistes/gestionnaires seront formés et 455 femmes recevront une formation pour gérer ensuite les pépinières. Enfin, les travaux d'infrastructure nécessiteront environ 2,5 millions de journées-homme d'emploi. Ces activités rémunératrices viendront accroître considérablement l'épargne familiale et contribueront donc à faire reculer la malnutrition saisonnière.

32. **Avantages pour les femmes.** Les femmes profiteront directement du projet qui leur donnera plus largement accès aux savoirs et à la technologie, leur conférera la maîtrise des ressources productives et leur donnera des compétences en matière de direction et de gestion. Cinquante pour cent des organisations communautaires (soit 2 480) dispenseront une formation à des femmes - comme gestionnaires ou simples membres. Dans chaque village, au moins une femme aura reçu une formation pour faire de la vulgarisation agricole ou nutritionnelle.



33. **Avantages sur le plan de l'exploitation forestière sous bail.** Environ 15 000 ménages très pauvres appartenant à un groupement d'exploitation forestière sous bail auront accès à des terres forestières marginales. Ils seront ainsi assurés de disposer de fourrage pour les animaux ainsi que de bois de chauffe et de bois d'oeuvre, ce qui réduira d'autant le temps et le travail consacrés – surtout par les femmes – au ramassage de fourrage et de bois de chauffe. Ces ménages pourront d'autre part bénéficier de l'exploitation des produits forestiers non ligneux, pour lesquels il existe un débouché assuré et un prix plancher garanti.

34. **Analyse économique et financière.** Pour des raisons évidentes, le FIDA n'a pas besoin de procéder à une analyse économique et financière détaillée pour les projets menés au titre du Mécanisme flexible de financement. De par sa nature même, le projet, qui privilégie la prestation de services axée sur la demande, exclut une telle analyse, problématique même pour les grandes composantes liées à la production. Les besoins en matière d'appui à l'intérieur de ces composantes ont été estimés compte tenu des tendances de la demande de crédit dans les zones où est mise en oeuvre l'approche adoptée pour le projet de gestion des affaires publiques au niveau local et le projet de développement participatif dans les districts, et qui sera suivie pour le présent projet. Après avoir recensé les activités à mener dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage, de l'exploitation des produits forestiers non ligneux et du secteur informel, on en a évalué de très près la viabilité financière. Mais il n'existe pas de base solide pour regrouper ces modèles, étant donné que le dosage des activités dépendra de la demande; cela rend malaisée l'analyse économique et financière de ces composantes et donc du projet dans son ensemble. L'analyse financière des principales activités productives - entreprises en faveur de l'élevage, de l'exploitation d'espèces forestières non ligneuses, des ménages de paysans pauvres et des groupements d'exploitation forestière sous bail - fait apparaître un bon taux de rentabilité financière. Par rapport aux investissements réalisés par le projet pour la création de ces groupements et l'aide dont ils bénéficieront, ce taux est estimé à 35% dans les zones de moyenne altitude et à 28% dans les zones plus élevées et les régions de haute montagne.

H. Risques

35. Le principal risque pour le projet vient du mouvement insurrectionnel qui s'est développé au Népal. Les activités débiteront dans des districts peu touchés et le projet, qui insiste sur les moyens d'autonomiser les pauvres et de leur transférer des ressources ainsi que de garantir la justice sociale pour les groupes défavorisés, notamment les femmes, s'attaquera aux causes même de la rébellion. L'expérience faite par le FIDA dans le cadre d'autres projets menés en Asie donne à penser que, malgré la pression exercée par les insurgés, les femmes aident à assurer la continuité des projets. Le FIDA espère qu'avec des activités axées sur l'équité entre les sexes, on pourra gagner l'adhésion des femmes, quel que soit le climat politique dans le CDV concerné. Quant aux risques associés à l'épargne et au crédit, ils peuvent être résumés comme suit: i) il se pourrait que l'épargne soit faible dans la zone du projet et que la demande de crédit se situe en deçà des attentes. Le projet s'efforcera de parer à cette éventualité en offrant aux plus pauvres des emplois et donc un revenu; ii) il se pourrait que les organisations communautaires n'atteignent pas les ménages les plus pauvres, jugés insolubles. On parera à ce risque en sensibilisant les communautés à la nécessité d'aider les plus déshérités et à fournir des incitations sous forme de dotations en espèces dont bénéficieront les fédérations ayant réussi à atteindre un grand nombre de communautés; iii) les fédérations envisagées ne seront peut-être pas viables. Mais cela est peu probable car le projet porte sur une longue période, ce qui laissera le temps de mettre sur pied des opérations de crédit qui couvriront les frais de fonctionnement. De plus, la formation dispensée aux dirigeants des organisations communautaires devrait garantir la viabilité des fédérations. Le projet est structuré de manière à n'avoir qu'un minimum de personnel pour gérer les opérations de crédit, les autres activités étant sous-traitées à des organismes extérieurs. Si, malgré tout, les fédérations ne s'avèrent pas viables, le projet disposera des fonds prévus pour les dotations aux fédérations et pourra poursuivre les activités jusqu'à ce qu'un financement supplémentaire soit organisé.

I. Impact sur l'environnement

36. Une analyse de la situation et de l'impact écologiques a été faite lors de la formulation du projet conformément aux procédures du FIDA. Elle a permis de classer le projet dans la catégorie B, si bien qu'une évaluation environnementale complète au stade de la formulation n'est ni nécessaire ni pertinente.

J. Aspects novateurs

37. La conception du projet comporte certains aspects nouveaux pour l'action du FIDA au Népal: i) approche fondée sur les "droits de la personne humaine". Dans un contexte où les groupes marginalisés sont victimes d'une grande discrimination, le projet aidera les femmes, les *dalits*, les paysans sans terre et les membres des minorités ethniques à gagner en autonomie en associant campagnes de sensibilisation aux droits fondamentaux et initiatives en matière de politique et de défense des intérêts; ii) dans le cadre de l'intensification de la collaboration entre le FIDA et la société civile népalaise, appui à un système d'intermédiation financière dans les villages, où la gestion des activités d'épargne et de crédit sera confiée aux dirigeants des organisations communautaires; enfin, iii) mise à profit de l'expérience faite par le FIDA dans le cadre du projet de mise en valeur des ressources forestières et fourragères sous bail dans le Moyen Pays, en donnant aux plus pauvres des droits d'accès aux ressources forestières productives tout en développant ces ressources pour l'exploitation de produits forestiers non ligneux grâce à des partenariats avec la société civile et le secteur privé.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

38. Un accord de financement entre le Royaume du Népal et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel l'assistance financière proposée sera consentie à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de financement négocié est joint en annexe.

39. Le Royaume du Népal est habilité, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

40. Il m'est acquis que la proposition d'assistance financière est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

41. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition d'assistance financière en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera au Royaume du Népal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quinze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (15 600 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} décembre 2041 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.



DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera au Royaume du Népal un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent quatre-vingt-dix mille droits de tirages spéciaux (290 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE FINANCEMENT NÉGOCIÉ

(Négociations conclues le 30 novembre 2001)

1. **Financement.** Le Fonds accorde au Gouvernement du Royaume du Népal (le Gouvernement) un prêt d'un montant principal de quinze millions six cent mille droits de tirage spéciaux (15 600 000 DTS) et un don d'un montant principal de deux cent quatre-vingt dix mille droits de tirage spéciaux (290 000 DTS) pour financer le projet, *étant entendu, toutefois*, que le montant du prêt sera réduit proportionnellement si le Gouvernement obtient un cofinancement sous forme de don pour la composante appui institutionnel. Le Fonds avisera dans les meilleurs délais le Gouvernement de toute réduction ainsi opérée.

2. **Comptes du projet.** a) Le Ministère du développement local ouvrira et maintiendra auprès de l'agence de Katmandou de la Nepal Rastra Bank un compte courant libellé en dollars des États-Unis, où seront déposés les fonds provenant du don destinés au financement partiel de la composante appui institutionnel (compte "don" du projet). Le directeur et l'agent comptable du projet attachés au Ministère du développement local seront tous deux pleinement habilités à gérer conjointement le compte "don" du projet.

b) Le Ministère du développement local ouvrira et maintiendra auprès de l'Agence de la Nepal Rastra Bank à Nepalganj un compte courant libellé en roupies népalaises où seront déposés les fonds provenant du prêt destinés au soutien de l'UCP (compte "UCP" du projet). Le coordonnateur et l'agent comptable du projet attachés au Ministère du développement local seront tous deux habilités à gérer conjointement le compte "UCP" du projet.

c) Le Ministère du développement rural veille à ce que chaque CDD ouvre dans l'agence locale d'une banque commerciale deux comptes courants libellés en roupies népalaises pour les opérations du projet. Les fonds destinés à la sous-composante "routes vertes" seront déposés sur l'un de ces comptes (le compte "routes vertes" du projet), conformément à l'accord pertinent conclu entre le Ministère du développement local, le CDD et le conseil du Fonds de développement local de chaque district (accord de district). L'autre compte sera utilisé pour toutes les autres opérations du projet (compte "CDD" du projet). L'agent de développement local et l'agent comptable du CDD seront tous deux pleinement habilités à gérer conjointement le compte "routes vertes" du projet et le compte "CDD" du projet.

d) Le Ministère du développement local veille à ce que chaque conseil du Fonds de développement local ouvre auprès de l'agence locale d'une banque commerciale un compte courant libellé en roupies népalaises où seront déposés les fonds du CDD destinés aux opérations du projet autres que les activités prévues dans la sous-composante routes vertes (compte "Conseil du Fonds de développement local" du projet), conformément à l'accord de district pertinent. Le secrétaire exécutif du Conseil du Fonds de développement local et le chef de l'équipe de district seront tous deux pleinement habilités à gérer conjointement le compte "Conseil du Fonds de développement local" du projet.

3. **Mise à disposition des ressources du projet.** Le Ministère du développement local transférera les fonds et autres ressources disponibles prévus dans les programmes de travail et budgets annuels à chaque CDD et à chaque Conseil du Fonds de développement local conformément à l'accord de district pertinent aux fins des opérations du projet, *étant entendu, cependant*, que le Ministère du développement local ne mettra ces fonds à la disposition d'un CDD ou d'un Conseil du Fonds de



développement local que lorsque l'accord de district pertinent aura été signé et qu'un exemplaire signé dudit accord de district aura été remis au FIDA et à l'institution coopérante.

4. **Contributions de contrepartie.** Pendant toute la durée d'exécution du projet, le Gouvernement mettra à la disposition du Ministère du développement local des fonds de contrepartie d'un montant total équivalant à 5 926 000 USD, conformément aux procédures nationales en usage en matière d'aide au développement. À cet effet, le Gouvernement ouvrira chaque année des crédits budgétaires, avant le début de chaque exercice budgétaire, d'un montant équivalant à la contribution de contrepartie prévue dans le PTBA de l'année du projet concernée et mettre ces crédits à la disposition du Ministère du développement local, tous les quatre mois, par anticipation. Le Gouvernement veillera aussi à ce que chaque CDD mette à la disposition du Conseil du Fonds de développement local, pendant toute la durée d'exécution du projet, les fonds de contrepartie prévus dans l'accord de district pertinent.

5. **Exploitation sous bail.** Le Gouvernement: a) met à la disposition des participants les terrains du domaine public demandés par le bureau de district de l'administration des forêts dans les six mois suivant la demande et veille à ce que la Direction régionale de l'administration des forêts approuve en temps utile le plan d'opérations du bureau de district; b) cède les terrains à bail au groupement d'exploitation forestière sous bail pour une durée non inférieure à 25 ans, qui pourra être prolongée de 15 ans; et c) s'assure que chaque CDD crée un comité de supervision des baux chargé de veiller à ce que la jouissance des terrains cédés à bail soit réservée exclusivement au groupe cible.

6. **Cofinancement.** Dans les six mois suivants la date d'entrée en vigueur, le Gouvernement a obtenu les financements nécessaires pour couvrir toute la durée d'exécution du projet.

7. **Équité entre les sexes.** Le Gouvernement veille à ce que les préoccupations des femmes et des *dalits* soient intégrées dans toutes les activités du projet pendant toute la durée d'exécution de celui-ci. À cette fin, le Gouvernement s'assure:

- a) que le projet encourage les femmes et les *dalits* à assumer des responsabilités et à participer aux décisions au niveau tant familial que communautaire; et
- b) que les femmes et les *dalits* aient un accès prioritaire à la formation comme animateurs sociaux, spécialistes villageois, titulaires de charges et agents de projets, de telle façon qu'au terme de la première tranche du projet la proportion des postes occupés par des femmes et des *dalits* soit de 35% et 15%, respectivement.

8. **Accords.** Dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur, le Gouvernement s'efforcera de conclure des accords avec des sociétés privées, notamment pour l'exécution des sous-composantes pépinières et commercialisation des produits forestiers non ligneux, selon des conditions et modalités agréées par l'institution coopérante.

9. **Suivi et évaluation.** Le Gouvernement veille à ce que le système de suivi et d'évaluation soit mis en place dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur.

10. **Études et vérifications.** Le Gouvernement veille à ce que des audits de gestion et autres études nécessaires soient exécutés au moins deux mois avant l'examen de chaque tranche du projet.

11. **Protection des ressources.** Le Gouvernement prend toutes mesures raisonnables pour assurer l'application des politiques et mesures pertinentes en vigueur, de manière à préserver les ressources forestières et faunistiques de la zone du projet.

12. **Règlements concernant le microcrédit.** Le Gouvernement élabore aussitôt que possible et au plus tard 12 mois après la date d'entrée en vigueur, un projet de règlement du microcrédit aux fins de la composante microfinancement rural. Le règlement du microcrédit énoncera les procédures de prêt aux organisations communautaires, qui seront en conformité avec les principes directeurs figurant dans le manuel d'exécution du projet et prévoiront, notamment:

- a) les critères d'admissibilité aux prêts des membres;
- b) les taux d'intérêt ainsi que les modalités et durées de remboursement (y compris le cas échéant, les différés d'amortissement);
- c) les plafonds des prêts aux groupes et aux particuliers;
- d) les modalités d'approbation et de décaissement des prêts;
- e) la répartition des recettes générées par les prêts.

Le règlement du microcrédit sera approuvé dans le cadre du manuel d'exécution du projet.

13. **Fonds de couverture des risques.** Le directeur de l'organisation communautaire prélèvera 1,5% de la marge bénéficiaire des fonds gérés, pour alimenter un fonds de couverture des risques. L'organisation communautaire n'exigera pas de garanties pour les prêts qu'elle accorde à ses membres; toutefois, chaque membre de l'organisation communautaire sera solidairement responsable des impayés des autres membres.

14. **Coordonnateur du projet.** Le Gouvernement nomme un coordonnateur de projet qualifié et expérimenté issu de la fonction publique et ayant l'expérience de la gestion des projets de lutte contre la pauvreté fondés sur la participation des populations. Le coordonnateur de projet sera habilité à exécuter les fonctions prévues dans le cadre du projet et devra être agréé par le FIDA. Il sera recruté pour une durée d'au moins deux ans et toute personne éventuellement appelée à lui succéder devra être agréée par le Fonds et posséder les qualifications et l'expérience mentionnées ci-dessus.

15. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:**

- a) le Gouvernement a dûment nommé le coordonnateur de projet;
- b) le Gouvernement a nommé le conseiller du Fonds de développement local pour chaque district de la première phase;
- c) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial, le compte de projet relatif aux dons et le compte de projet de l'UCP;
- d) le Gouvernement a remis un projet de PTBA pour la première année du projet;
- e) le Gouvernement a ouvert le crédit budgétaire initial au titre des fonds de contrepartie;
- f) le Gouvernement et le PAM sont convenus par écrit de conclure l'accord avec le PAM sous réserve de la confirmation par celui-ci des ressources octroyées au Gouvernement;
- g) le projet d'accord type de district a été agréé par le FIDA, en la forme et sur le fond, et un exemplaire dudit accord de district signé pour au moins deux des districts de la première phase a été remis au Fonds et à l'institution coopérante; dans chacun de ces districts, le CDD a ouvert les comptes "routes vertes" et "CDD" du projet; et le Conseil du Fonds de développement local a ouvert le compte "Conseil du Fonds de développement local" du projet.



- h) l'accord de prêt a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes; et
- i) un avis juridique favorable émis par le Ministère du droit, de la justice et des affaires parlementaires, ou par tout autre conseiller juridique agréé par le FIDA, et jugé par celui-ci acceptable en la forme et sur le fond, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

COUNTRY DATA

NEPAL

Land area (km² thousand), 1997 1/	143	GNI per capita (USD), 1999 4/	220
Total population (million), 1999 4/	23.4	Average annual real rate of growth of GNP per capita, 1990-98 2/	2.4
Population density (people per km²) 1998 1/	160	Average annual rate of inflation, 1990-98 2/	8.9
Local currency	Nepalese Rupee (NPR)	Exchange rate: USD 1 =	NPR 74.0
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate), 1980-98 1/	2.5	GDP (USD million), 1999 4/	4 995
Crude birth rate (per thousand people), 1998 1/	34	Average annual rate of growth of GDP 1/	
Crude death rate (per thousand people), 1998 1/	11	1980-90	4.6
Infant mortality rate (per thousand live births), 1998 1/	77	1990-98	5.0
Life expectancy at birth (years), 1998 1/	58	Sectoral distribution of GDP, 1998 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	8.9	% agriculture	40
Poor as % of total rural population 1/	44	% industry	22
Total labour force (million), 1998 1/	10.5	% manufacturing	10
Female labour force as % of total, 1998 1/	40	% services	37
Education		Consumption, 1998 1/	
Primary school gross enrolment (% of relevant age group), 1997 1/	113 a/	General government consumption (as % of GDP)	9
Adult literacy rate (% age 15 and above), 1998 3/	39	Private consumption (as % of GDP)	80
Nutrition		Gross domestic savings (as % of GDP)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 366	Balance of Payments (USD million)	
Prevalence of child malnutrition (height for age % of children under 5), 1992-98 1/	53	Merchandise exports, 1998 1/	485
Prevalence of child malnutrition (weight for age % of children under 5), 1992-98 1/	57	Merchandise imports, 1998 1/	1 238
Health		Balance of merchandise trade	
Health expenditure, total (as % of GDP), 1990-98 1/	5.5	-753	
Physicians (per thousand people), 1990-98 1/	0.04	Current account balances (USD million)	
Percentage population without access to safe water, 1990-98 3/	29	before official transfers, 1998 1/	
Percentage population without access to health services, 1981-93 3/	90	after official transfers, 1998 1/	
Percentage population without access to sanitation, 1990-98 3/	84	Foreign direct investment, 1998 1/	
Agriculture and Food		12	
Food imports as percentage of total merchandise imports, 1998 1/	12 a/	Government Finance	
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land), 1995-97 1/	350	Overall budget surplus/deficit (including grants) (as % of GDP), 1997 1/	
Food production index (1989-91=100), 1996-98 1/	117.2	-3.9	
Land Use		Total expenditure (% of GDP), 1997 1/	
Arable land as % of land area, 1997 1/	20.3	16.8	
Forest area (km ² thousand), 1995 1/	48	Total external debt (USD million), 1998 1/	
Forest area as % of total land area, 1995 1/	33.7	2 646	
Irrigated land as % of cropland, 1995-97 1/	38.2	Present value of debt (as % of GNP), 1998 1/	
		Total debt service (% of exports of goods and services), 1998 1/	
		7.0	
		Nominal lending rate of banks, 1998 1/	
		14.0	
		Nominal deposit rate of banks, 1998 1/	
		8.9	

n.a. not available.

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Report*, 20002/ World Bank, *Atlas*, 20003/ UNDP, *Human Development Report*, 20004/ World Bank, *World Development Indicators database*, 2001

PREVIOUS IFAD FINANCING TO NEPAL

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan /Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of Approved Amount)
Integrated Rural Development Project (Sagarmatha Zone)	AsDB	AsDB	HC	12 Dec 78	01 Nov 79	31 Dec 88	L - I - 10 - NEP	USD	13 000 000	88.7%
Small Farmer Development Project	IFAD	AsDB	HC	05 Dec 80	10 Jul 81	31 Dec 87	G - I - 64 - NE	SDR	800 000	100.0%
Small Farmer Development Project	IFAD	AsDB	HC	05 Dec 80	10 Jul 81	31 Dec 87	L - I - 57 - NE	SDR	9 800 000	100%
Command Area Development Project	AsDB	AsDB	HC	17 Dec 81	01 Oct 82	30 Sep 89	L - I - 82 - NE	SDR	9 800 000	62.0%
Second Small Farmer Development Project	IFAD	AsDB	HC	02 Apr 85	03 Mar 86	30 Jun 91	G - I - 134 - NE	SDR	110 000	56%
Second Small Farmer Development Project	IFAD	AsDB	HC	02 Apr 85	03 Mar 86	30 Jun 91	L - I - 166 - NE	SDR	15 150 000	99.7%
Aquaculture Development Project	AsDB	AsDB	HC	18 Sep 86	15 Oct 87	31 Dec 92	L - I - 191 - NE	SDR	4 200 000	14.7%
Production Credit for Rural Women Project	IFAD	UNOPS	HC	10 Sep 87	30 Nov 88	31 Dec 97	L - I - 208 - NE	SDR	4 750 000	100%
Hills Leasehold Forestry and Forage Development Project	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 89	18 Feb 91	31 Dec 01	L - I - 250 - NE	SDR	10 000 000	34.6%
Groundwater Irrigation and Flood Rehabilitation Project	IFAD	UNOPS	HC	19 Apr 94	01 Nov 94	31 Dec 01	L - I - 352 - NP	SDR	7 000 000	47.6%
Poverty Alleviation Project in Western Terai	IFAD	UNOPS	HC	11 Sep 97	10 Mar 98	31 Dec 04	L - I - 452 - NP	SDR	6 550 000	27.8%

AsDB Asian Development Bank
 UNOPS United Nations Office for Project Services
 HC Highly concessional



LOGICAL FRAMEWORK

Notes: (i) As the project is demand-driven, the output targets remain highly indicative and in some cases are not specified in detail; (ii) as the project is funded under the FLM, the output targets only correspond to the first phase; and (iii) the logframe should be regarded as indicative. The logframe will need to be reworked by project stakeholders during the course of implementation

NARRATIVE SUMMARY	OBJECTIVELY VERIFIED INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
<p>Goal</p> <p>To ensure more resilient livelihoods and basic human dignity among poor and socially disadvantaged people in the uplands of the Mid- and Far-Western Regions of Nepal</p> <p>Purpose</p> <p>To assist in self-empowerment and in strengthening the capacity of poor and socially disadvantaged groups of people to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilize and increase their own resources; • gain access to external resources; • claim social justice <p>A secondary project objective will be to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • create dynamic grass-roots institutions (COs) which will ultimately be federated at the VDC and DDC levels. 	<p>At least 60% of households report considerable improvement in livelihood (gender, ethnicity, caste).</p> <p>The reported social status of 40% of households is considerably enhanced (gender, ethnicity, caste).</p> <p>The prevalence of chronic malnutrition among children less than 5 years of age is reduced by at least 10% in project-related areas (boys and girls).</p> <p>Households provided with secured rights to land, forest and pasture areas increased by 3 000 ha by the end of Phase I - Trigger Indicator for Phase II.</p> <p>(i) % increase in annual average household income (gender, ethnicity, caste); (ii) % increase in per capita income (gender, ethnicity, caste).</p> <p>No. of women, youth and <i>dalits</i> reporting increased employment opportunities, income and access to assets and natural resources; improved health (for women); economic independence (for men); more mobility and decision-making power; reduced violence and discrimination, as result of project.</p> <p>Production indicators</p> <p>% Increase in annual average household crop/livestock production.</p> <p>% increase in household leasehold forestry production (including NTFPs) (gender, ethnicity and caste).</p> <p>Consumption indicators</p> <p>Increased consumption and dietary diversification (gender, ethnicity, caste, age).</p> <p>Access to resources and services</p> <p>At least 400 COs report improved access to services at the end of first phase (by group, caste and gender).</p> <p>Social justice indicators</p> <p>No. of households reporting experience of social justice.</p> <p>% increase in CO members reporting equity/democracy in group membership composition.</p> <p>% increase in PSDP participation in COs.</p> <p>CO viability indicators</p> <p>% increase in borrowing (landed, landless, gender by household head);</p> <p>% increase in group savings with COs by PY4 (this measures both profitability and confidence in the system).</p> <p>No of clusters/federations established by the end of second phase – Trigger indicator for Phase III.</p>	<p>Population-based survey</p> <p>Population-based survey</p> <p>Anthropometric survey and rolling baseline survey, at mid term and project close.</p> <p>Rolling baseline data and participatory impact assessment.</p> <p>Comparative evaluation through longitudinal data.</p> <p>Rolling baseline data and participatory impact assessment.</p> <p>Rolling baseline survey, project M&E.</p> <p>Regular participatory impact assessment studies and monitoring.</p> <p>Participatory Impact Monitoring (PIM)</p> <p>PIM</p> <p>Annual statements of VDC accounts and statements of federated body after its formation</p>	<p>All stakeholders accept that quality of life includes both livelihoods and social justice.</p> <p>Improved capacity of local groups of PSDP leads to effective mobilization of, and access to, resources, improved services and effective claims to social justice.</p> <p>District teams (DTs), partner NGOs, government officials, line agencies and private sector adopt strategies.</p> <p>The overall situation and environment (incl. security situation) does not deteriorate to the point that the project cannot be effectively implemented.</p> <p>DTs and NGOs are willing and able to work with local groups of PSPD in a self-empowering mode.</p> <p>Local service providers have the technical know-how and the capacity to provide.</p> <p>Effective dialogue on policy may lead to policy changes.</p> <p>There is little or no interference in the credit process and relative independence of cooperatives from local elites.</p> <p>Synergy among government and village organization is enhanced and institutionalized.</p> <p>The various VDC-level bodies formed by different NGOs can be harmonized into one single federation of VDC-based cooperatives.</p> <p>There is an adequate number of NGOs in the district.</p>
Outputs/Deliverables			

3



NARRATIVE SUMMARY	OBJECTIVELY VERIFIED INDICATORS	MEANS OF VERIFICATION	ASSUMPTIONS AND RISKS
<p>IV. Rural microfinance implemented</p>	<p>Phase I 400 COs established and managing saving and credit effectively, benefiting priority target group (at least 50% women) - Phase 1-2 trigger. 800 managers/presidents trained and managing effectively. Increasing amount of beneficiary savings over time (by 80% by end of phase 1) - Phase 1-2 trigger. 40 village-level auditors trained and auditing effectively. Amount of credit from own savings disbursed as loans to disadvantaged groups. Amount of credit from LDFBs disbursed to disadvantaged. Lending to women from group savings is approx. 35% of total - Phase 1-2 trigger. 100% of COs formed have functioning savings and credit schemes within second year of establishment and are meeting regularly. Repayment rates (95%) – Phase 1-2 trigger. No. of VDC-level and District-level federations established. Jointly-produced balance sheets (savings, investments & profits etc.) at end of Phase I; No. of association/federation links with banks established at end of Phase II.</p>	<p>Progress reports and disbursement reports. Participatory M&E</p>	<p>Market trends and fluctuations do not adversely affect economic viability of on- and off- farm activities.</p> <p>Project staff properly trained and motivated.</p> <p>Willingness and ability of target groups to participate effectively.</p>
<p>V. Institutional support implemented</p> <p>Project coordination and institutional support provided. PCU and DTs functioning effectively. COs functioning effectively at the grass-roots level, with increasing membership and increasing savings per member. The secondary-level association functioning effectively at the VDC level. The tertiary-level federation of DDC-level associations emerging at the district level. Rights-based issues mainstreamed in the project developed and enforced. Gender and poverty concerns successfully mainstreamed in the project.</p>	<p>Phase I</p> <p>PCU staffed and established at Nepalgunj. District resource mapping completed and action plan prepared for each district, identifying (i) the VDCs that the project will operate in; and (ii) the service providers, their expertise and strengths and weaknesses. DTs established in four districts and functioning effectively under the LDFB Boards. Project staff recruited and trained: one PC; Professional staff at the PCU and DTs comprising a team leader, M&E officer, an accountant and selected service providers. All coordinating committees at the district level to be included in first phase established and functioning effectively. Manuals prepared. Participatory M&E system developed and operating effectively. Management information system established. Where available, NGOs contracted to provide services.</p> <p>VDC and district-level federation started up. - Phase 2 to 3 trigger. All studies and evaluation reports concluded and made available to the review missions – Phase 1-2 and 2-3 trigger.</p>	<p>Progress reports and disbursement reports. Participatory M&E Records kept by the COs.</p> <p>Regular documents maintained by the COs and VDC-level federation.</p>	<p>It is possible for project staff to develop a close working relationship with the DDC, LDF Board and line ministries.</p>



COSTS AND FINANCING

Expenditure Accounts by Components

	Institutional Support									Total	Capacity Building for	
	Labour-Intensive Infrastructure Development		Leasehold Forestry Resources And NTFP Production	Crop and Livestock Improvement	Rural Microfinance	Project Coordination	Local Development Fund Boards	Empowerment and Social Justice			Physical	
	Inter-District Roads	Community Infrastructure									Contingencies %	Amount
I. Investment Costs												
A. 'Green Road' construction	4 141	-	-	-	-	-	-	-	4 141	10.0	414	
B. Community infrastructure /a	-	5 030	-	-	-	-	-	-	5 030	-	-	
C. Equipment, materials & vehicles	-	-	434	1 069	-	241	782	-	2 526	-	-	
D. Training and workshops	6	27	473	388	98	305	732	1 196	3 224	-	-	
E. Studies and research	50	-	499	158	13	116	100	-	936	-	-	
F. Contract for NGO services	-	-	1 279	-	-	-	-	-	1 279	-	-	
G. Credit capital	-	-	-	-	4 632	-	-	-	4 632	-	-	
Total Investment Costs	4 197	5 057	2 685	1 614	4 743	661	1 613	1 196	21 768	1.9	414	
II. Recurrent Costs												
A. Staff salaries	235	358	-	-	1 710	296	509	-	3 108	-	-	
B. Field allowances	-	-	242	194	195	-	-	-	631	-	-	
C. Local TA	312	-	33	9	-	737	-	-	1 090	-	-	
D. Operations and maintenance	134	101	83	112	127	299	826	-	1 681	-	-	
Total Recurrent Costs	681	458	358	316	2 031	1 332	1 335	-	6 511	-	-	
Total Baseline Costs	4 878	5 515	3 043	1 930	6 775	1 993	2 949	1 196	28 279	1.5	414	
Physical contingencies	414	-	-	-	-	-	-	-	414	-	-	
Price contingencies	860	1 002	484	284	402	195	456	190	3 872	1.8	68	
Total Project Costs	6 152	6 517	3 527	2 213	7 177	2 188	3 404	1 386	32 565	1.5	482	
Taxes	16	12	70	160	15	65	201	-	539	-	-	
Foreign exchange	593	639	395	721	65	295	871	139	3 717	1.3	48	

/a Financed 80% from IFAD loan, 10% from DDC and 10% from VDC.

Disbursement Accounts by Financiers (USD' 000)

	IFAD (Loan)		IFAD (Grant)		WFP		Private Sector		Beneficiaries		Local Government		HMGN		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
1. Civil works	4 754	42.3	-	-	4 026	35.8	-	-	-	-	1 789	15.9	674	6.0	11 243	34.5	1 124	10 119	-
2. Equipment, materials and vehicles	2 458	85.8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	335	12.0	2 794	8.6	1 397	1 062	335
3. Transport of beneficiary inputs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	73	100	73	0.2	-	73	-
4. Training and studies	4 765	100.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	4 765	14.6	476	4 288	-
5. Technical assistance	790	66.6	360	30.3	-	-	36	3.0	-	-	-	-	-	-	1 186	3.6	-	1 186	-
6. NGO services	1 498	100.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 498	4.6	-	1 498	-
7. Credit	4 169	90.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	463	10.0	4 632	14.2	-	4 632	-
8. Salaries and allowances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	273	6.2	4 148	93.8	4 421	13.6	-	-	4 421	-
9. Incremental operating expenses	1 504	77.0	-	-	-	-	-	-	78	4.0	138	7.1	232	11.9	1 952	6.0	683	1 074	195
Total	19 937	61.2	360	1.1	4 026	12.4	36	0.1	78	0.2	2 201	6.8	5 926	18.2	32 565	100.0	3 681	28 353	530



IMPLEMENTATION ARRANGEMENTS AND RESPONSIBILITIES

Formation of Grass-Roots Institutions (COs)

1. The implementation arrangements for social mobilization will follow the current procedures of the PDDP. Overall responsibility for institution building at the village level will rest with the project social mobilizers (SMs), who will encourage the villages to form COs, elect presidents and managers, and ensure that they receive training under the project. At the same time, each SM will conduct a socio-economic survey to identify the target group. The CO will be a male member-based, a female member based, or a mixed male/female member-based organization. The SMs will visit the COs regularly and attend their meetings. At these meetings, the SMs will take part in the discussions and check the CO managers' record keeping. The auditors recruited and trained by the project will audit the CO accounts. Village-level specialists, trained by the line ministries and backstopped by the project and government staff at the district level, will provide technical support to the beneficiaries.

The 'Green Roads' Sub-Component

2. Costs under this sub-component include provision for an initial technical feasibility study (USD 50 000) to assess the most feasible alignment and the availability of materials, labour and costs. The roads will be built subject to the approval of the DDCs concerned. These environmentally friendly 'green roads' start off as trails and are enlarged each year until they reach the necessary width of 4.5 m. All work is done manually

3. The 'green road' will be constructed using labour-intensive techniques. RCIW will provide food, tools, material cash and training. The Government will provide engineering services and construction material. The DDC will approve projects, coordinate planning, monitor implementation, and mediate problems. Local NGOs and consultants will help to mobilize and establish the groups and train their members. User groups (UGs), comprising food-deficit families, will implement food-for-work projects. DDCs will maintain the 'green roads', with the support of VDCs and the Department of Roads, each contributing NR 12 000/km/year towards their maintenance.

4. The implementation of this sub-component, with the support of WFP, will follow existing RCIW procedures. At the district level, four institutions will be involved in the execution of RCIW activities. These are the DPSU, the DDC, the VDC and the NGO. TA to supervise and monitor the project will be provided by an NGO. The NGO's obligation will be to provide TA to MOLD and other cooperating project partners, either directly or through consultants. The NGO will advise, assist and support project partners working at all levels in the field, and strengthen the capacity of the user committee and the UGs. In line with present practice, the Government will establish a DPSU to store rice (food-for-work) and supervise road construction. The DPSU will be staffed with an engineer, three overseers, an accountant, storekeepers and security guards. The roles and responsibilities of the various participating institutions will be as follows:

- **World Food Programme.** WFP's main obligation will be to provide the specified quantity of rice on time as well as tools for construction and some office equipment. It will also provide funds to share the cost of storing and handling the rice on a 50:50 basis with the Government.
- **DDC:** At the district level, the overall responsibility for project activities will rest with the DDC, which will ensure that the roads are built in line with the district's plans, approve additional funds as necessary and monitor progress.



- **DPSU.** The main responsibilities of the DPSU are to: (i) carry out detailed designs, and cost and material estimates for roads; (ii) arrange for the storage and transport of rice; (iii) facilitate the formation of user committees; (iv) advise UGs on technical and organizational matters; (e) measure and certify work-in-progress; and (v) monitor project performance.
- **NGO technical units.** The NGO will be responsible for: (i) assisting the DPSU on programme-related matters, preparing cost estimates, organizing and conducting on-the-job training for UGs and the committees; and (ii) assisting the DPSU in technical site preparation; and certification of work-in-progress, which will be undertaken jointly with the DPSU.
- **VDC.** The VDC will facilitate project identification and provide cash for the payment of unskilled labour used during the construction phase of RCIW projects. It will also support the SM to form the user committee and identify beneficiaries to be organized into UGs.
- **UGs.** User groups will provide the labour and take over the management of the project by setting up a user committee.

Small-Scale Infrastructure Development Sub-Component

5. The small-scale infrastructure component will be implemented through the VDCs in line with present arrangements under the PDDP, with the support of the LDF and the DDCs.

6. **Scheme selection.** Beneficiary selection and the mobilization of communities will be the responsibility of the SMs recruited by the LDFB. The SMs will motivate the COs, encouraging them to identify their critical infrastructure constraints and prioritize them on the basis of eligibility criteria. The proposals will be discussed in the VDC, the *Ilaka* Committee and the DDC. Once approved by the DDC, the overseer/DDC engineer will conduct a technical feasibility study. Once the study has been undertaken, the project will be included in the annual work programme and budget (AWP/B) of the district. The proposal will then be reviewed by the SM to ensure that: (i) it benefits most members of the communities, especially the poor; (ii) the VDC will contribute the required cash contribution and deposit at least NPR 5.0 per day to the beneficiaries' savings accounts; (iii) communities ensure that the poorest members are employed once construction begins; and (iv) IFAD's contribution to the sub-project does not exceed USD 10 000.

7. Once the funding for the proposal has been evaluated, construction will be undertaken by UGs with the support of the overseer and engineers in the DDC office, who will organise UGs and help them select a user committee with the assistance of the SM. The user committee will be trained by the sub-overseers and commence work under the guidance of the overseers.

8. **Operation and maintenance.** Each CO will arrange to collect infrastructure maintenance charges from members. Each community will be required to maintain its facilities from these funds. The LDF overseer or the district engineer will train the COs in facility maintenance techniques.

Leasehold Forestry and NTFP Production Component

9. The DFOs, who will receive annual allocations from LDF to implement the agreed programme, will implement this component. The DFOs will prepare operational plans for demarcating the areas involved or contract an NGO to undertake these functions. The mobilization and training of LFUG leaders will be undertaken by the project SMs or an NGO contracted by DFOs. DFOs, who will also train the LFUG and its members in conservation-based forestry practices, will provide technical training for LFUGs. The NGO will organize the groups, prepare operational plans and arrange for them to be approved by the DFOs. Once the plans are approved, they will demarcate the LFUG lands. LFUG members will secure credit from the COs. NGOs will ensure that NTFP production follows conservation-based practices and that the benefits are distributed equally among members.



10. **Nurseries.** The project will establish one nursery for every LFUG within the land leased. This sub-component, which is targeted at women, will be implemented by an NGO with support from the private sector. In order to be eligible to enter into contracts as village nursery operators, women will be required to: (i) be heads of households; (ii) be CO members with access to credit; (iii) have experience or be trained in NTFP production; and (iv) be willing to grow species that can be propagated locally and provide a holding area for those that will only be provided by the private companies. These nurseries will be managed as follows: (i) the NGO will identify five women for training in nursery management; (ii) the women will construct and prepare seedbeds with the help of the NGOs; (iii) the private company will train the women at District headquarters; and (iv) the women will maintain the nurseries and sell the plants at a profit. The initial planting material will be provided in the form of a grant and any subsequent purchases will be made on credit.

11. **Private sector.** Liaison with private-sector companies will be maintained by the PCU marketing specialist, who will also be responsible for forming trader groups and ensuring that price information is available to the beneficiaries on timely basis. The private companies will be responsible for: (i) providing planting material at cost; (ii) training beneficiaries, DFO and NGO staff; (iii) occasionally supervising production; and (iv) purchasing produce at a stipulated floor price. The farmers will be free to sell to whomever they wish.

12. **Research on domesticated NTFP production.** The project is expected to finance research on additional plants that can be domesticated. The following procedures will be followed in granting the contracts: (i) the PCU will shortlist selected companies/NGOs that have both experience and a ready source of planting material for research purposes; (ii) short-listed companies will be invited to submit technical and financial proposals; (iii) bids will be evaluated by a tender committee; (iv) the results of that evaluation will be made available to the cooperating institution; and (v) once approved, the contract will be awarded.

Crop and Livestock Improvement Component

13. **Designation and responsibilities of project parties.** The LDF Boards will implement this component, with support from DADO and DLSO staff. The component will provide a comprehensive programme for promoting integrated farming through training and extension, demonstrations, research, supplies of planting material, improved animal health and nutrition and breed improvement.

14. **Training.** Training will be provided to line ministry staff, village specialists and persons involved in demonstrations: (i) DADO and DLSO staff will be trained by local TA recruited by the PCU, in accordance with the curricula drawn up by the training advisor with the help of the research advisor; and (ii) village specialists, who will be identified by the VDCs, will be trained by DADO and DLSO staff in sustainable agriculture farming, composting, forage production in the terrace risers and edges, and improved livestock husbandry practices, including animal health management.

15. **Extension.** This will be undertaken at demonstration sites and through farmer-to-farmer visits. Ten demonstration sites will be set up in each VDC. These sites will consist of forage and agricultural crops to show the benefits of integrated farming systems. The COs will identify farmers to establish and operate demonstration plots. The DADO and DLSO staff will train the farmers at the sites. The project will provide seed for demonstration in the form of grants. In certain cases, such as replication of the existing legume-cereal mixed cropping practices, DADO and DLSO staff will organize exposure tours. The TA research advisor in the PCU, with inputs from DADO staff, will prepare extension material and review the materials after the adaptive trials have been conducted. The material will be distributed by the LDFB to the junior assistants, junior technical assistants, village specialists and the village health workers (VAHWs).



16. **Planting material** will be provided through nurseries. One multipurpose nursery will be established for each VDC. To be eligible to enter into a contract as a village nursery operator, women will be required to: (i) be heads of households; (ii) be CO members with access to credit; (iii) have experience or be trained in NTFP production; and (iv) be willing to grow species that can be propagated locally and provide holding areas for those that can only be provided by the private companies. In consultation with the COs, the project will select two poor women or *dalits* for management of the nurseries. The nurseries will be managed as follows: (i) the identified women will be trained in nursery management; (ii) the women will build and prepare seedbeds with the help of the JTAs; and (iii) DADO and DLSO staff will train the nursery operators.

17. **Provision of animal health services** will be the responsibility of VAHWs, two of which will be trained in each VDC at the regional training centre of the district livestock service. Once these VAHWs have been trained, they will receive a start-up kit as a grant. Any subsequent replenishment of the medicine supply will be the responsibility of the VAHWs, who will be eligible to receive credit.

18. **Adaptive research trials** will be conducted by the National Agricultural Research Council (NARC) under a contractual agreement. These trials will be conducted on blast-resistant rice and hay crops in Jumla and on true seed potato production in both the hills and high-hill districts. NARC will provide seed, supervise trials and prepare periodic reports and a final report.

19. **Breed improvement** will be initiated by the project by supporting an ongoing programme for supplying breeding male goats and buffaloes. With respect to sheep, the project will improve local breeds by introducing private stud farming on a pilot basis. This will be implemented as follows. NARC will be contracted to execute this component. As part of the contract, NARC will train farmers; select the stock with the assistance of DLS staff; develop breeding plans; and supervise the farmers.

Rural Microfinance Component

20. This component will be implemented by the LDF Boards, savings and credit facilitators (SCFs), SMs, COs and auditors, in line with PDDP procedures. SMs will mobilize and support COs in the target villages. COs will retail credit to their members, with CO managers maintaining records and granting loans after training. Technical support and training will be provided through trained village specialists and by staff of line agencies (DADO, DLSO, district forestry office and NGOs). Auditors will be recruited and trained to audit CO records and accounts. LDF will provide credit to each of the COs for on-lending to CO members. The amount of funds released to the LDF will be based on the AWP/B. Funds will be released as part of the general disbursement of the Village Development Programme from MOLD. The funds will be available to the LDF on a grant basis and will be deposited in an interest-bearing account that will be managed by the team leader. The interest accrued will remain in the credit account.

21. **Credit organizations.** COs will be established in the VDCs. COs may be formed according to gender or with mixed membership, but at least 50% of the members will be women. LDF will provide credit to eligible COs based on credit plans prepared by COs and recommended by the SM/SCF. It is not required that CO should have legal status to be eligible for loans under the component. COs will be eligible to receive credit from LDF if, *inter alia*, they: (i) are at least six months old, with an excellent record in managing members' savings (ii) maintain a recovery rate of 95%; (iii) hold regular meetings attended by 90% of their members; (iv) have a manager and president who are both trained and have demonstrated capacity for maintaining accounts and book-keeping; and if (v) each prospective member borrower of such COs are permanent residents of the villages and save regularly.

22. **Risk fund.** Individual borrowers under the CO will be required to contribute 1.5% of the spread on the funds managed, whether under the project or from their own funds generated from savings.



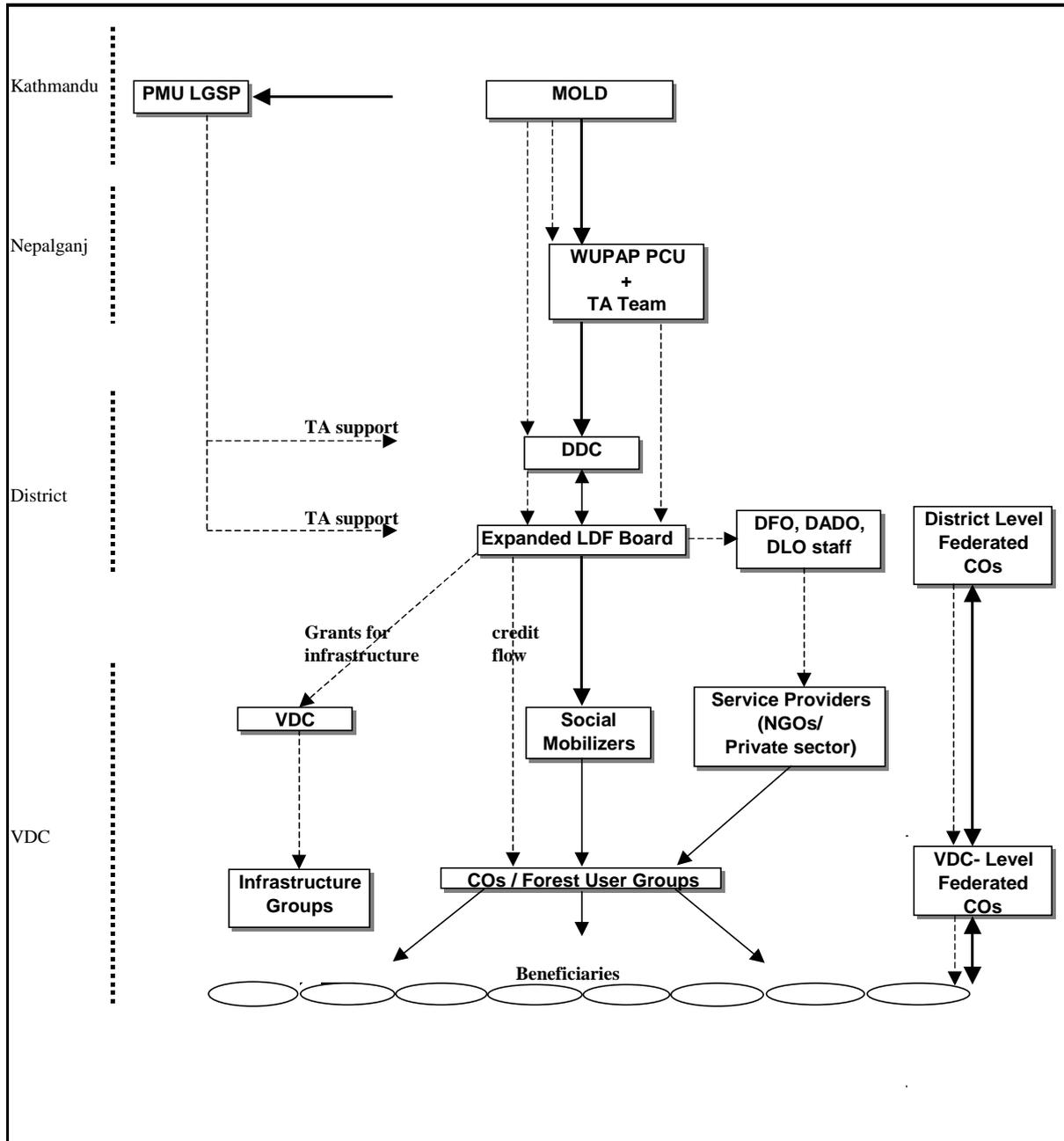
These funds will be set aside as a loan-loss provision and constitute the risk fund. No collateral other than CO joint liability will be required for loans to members.

23. **Credit by-laws.** The PCU will prepare draft credit by-laws for the component as soon as practicable but no later than 12 months after the project loan becomes effective. The credit by-laws will set forth procedures for lending within COs and will include, *inter alia*, (i) member eligibility criteria for receiving loans; (ii) lending ceilings for individuals and groups; (iii) loan approval and disbursement mechanisms; and (iv) information on the distribution of income received from loans. The PCU will submit the draft credit by-laws to the PSC for approval. Once approved by the PSC, the PCU will submit the draft credit by-laws to IFAD and the cooperating institution for comment and approval. The PSC will adopt the credit by-laws, substantially in the form approved by IFAD, for application to all credits extended to project beneficiaries that are financed (directly or indirectly) by the loan. The PCU will provide copies thereof to IFAD and the cooperating institution promptly after adoption.

24. **Equity fund.** In consultation with the cooperating institution, LDF will establish and maintain an equity fund and deposit therein all interest earned. The fund will be deposited in an interest-bearing account and will be available as equity capital to district-level federated bodies, provided all member COs have reached at least 95% of the members in their communities.

ORGANIZATIONAL CHART

Chart 1: WUPAP – Institutional Framework

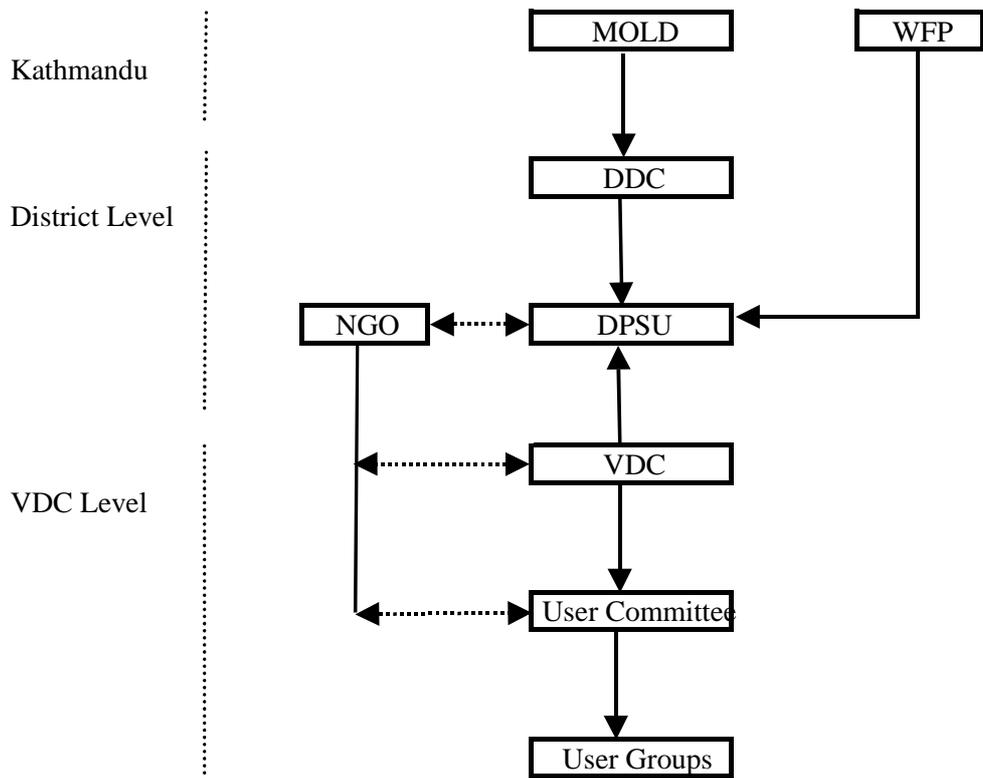


Legend

- > indicates fund flow
- > indicates lines of authority
- > indicates provision of services



Chart 2: Organization Structure for Green Roads under RCIW



←-----→ Technical Support/Supervision and Monitoring/Training

→ Flow of Funds/Materials



FLEXIBLE LENDING MECHANISM AND CONDITIONS FOR SUBSEQUENT LENDING

- 1. Flexible Lending Mechanism.** The project will be funded under the FLM. As such, it is divided into three distinct phases: (i) an initial phase of four years to establish the institutions and procedures, when activities will start in at least four Districts; (ii) an expansion phase of four years (PY 5-8); and (iii) a final phase of three years (PY 9-11), which will focus on consolidation and institutionalization of project gains. Under the FLM, a series of so-called 'triggers' or preconditions for deciding whether or not to proceed with, delay or cancel the subsequent phases of the project, have been developed. A joint review by the Government, IFAD and village stakeholders at the end of PY 4 and PY 8 will determine whether or not the preconditions have been met and recommend an appropriate course of action. The reviews will also recommend, where appropriate, under which disbursement or other conditions a subsequent phase should be undertaken. The decision to proceed to subsequent phases will, however, rest with IFAD management and will be a disbursement condition for all expenditures in subsequent phases.
- 2. First-phase activities.** The first four years (PY 1-4) of the project will focus on: setting up the PCU, the LDFs and grass-roots-level institutions; developing the M&E system; testing the procedures for operations; training project staff and sensitizing all DDC and VDC staff and village-level specialists; establishing nurseries and distribution mechanisms; initiating NTFP production and leasehold forestry in four Districts; contracting NARC to initiate research; starting work on the Simikot-Jumla 'green road'; and, where requested, building village infrastructure works.
- 3. Triggers for proceeding from Phase I to Phase II (assessed at the end of PY 4), include:** (i) forest leases will have been made available in a timely manner and on at least 3 000 ha of land for leasehold forestry; (ii) the project will have operated on target and reached beneficiaries as planned (440 COs and 135 LFUGs formed); (iii) the project will have maintained loan recovery rates of 95%; (iv) 20 km of 'green roads' will have been built; (v) 75 small-scale infrastructures will have been constructed; and (vi) all studies and evaluation reports will have been concluded to IFAD's satisfaction and made available to the review mission in PY 4. Priority will be given to women and *dalits* to train as Social Mobilizers, Village Specialists, office holders and project staff, with a target of 35% women and 15% *dalits* in each position by the end of the first phase.
- 4. Triggers for proceeding from Phase II to Phase III (assessed at the end of PY 89).** It is premature to specify quantitative figures for triggers from phases II to III. However, indicators may include: (i) leases having been made available in a timely manner to at least ---- COs and --- LFUGs; (ii) the project having operated on target and reached beneficiaries as planned; (iii) all studies and evaluation reports having been concluded to IFAD's satisfaction and made available to the review mission in PY 8 and the project having operated on target and reached beneficiaries as planned (----- CO and --- LFUGs formed); (iv) ---% women and --% *dalits* trained as SMs and village specialists, and ---% recruited under the project; (v) project maintaining loan recovery rates of 95%; (vi) all studies and evaluation reports concluded to IFAD's satisfaction and made available to the review mission in PY 4; and (vii) there is a favourable impact on beneficiaries, especially women and *dalits*



ECONOMIC AND FINANCIAL ANALYSIS

1. IFAD does not require a detailed economic and financial analysis for FLM projects, and for obvious reasons. The nature of the project, with its emphasis on demand-based provision of services, precludes such analysis, which is problematic even for the major productive components. Activities in the crop, livestock, NTFP and informal sectors have been identified and their financial viability assessed. However, there is no sound basis for aggregating these models as the mix of activities will be demand-driven. This inhibits financial and economic analysis of these component and, thereby, of the project as a whole.
2. **Agricultural enterprises.** The livestock activities to be promoted under the project are profitable and their desirability is underlined by the large demand for credit to undertake these activities. Goat production seems to have given returns of less than one United States dollar per day. However, it is widely known that households in the project area find this activity attractive and most households have successfully borrowed for goat breeding under LGP and PDDP. The additional financial incentives necessary to encourage families to invest in honey production will derive from the incremental output of crops and fruit resulting from improved pollination.
3. **NTFP production.** A financial analysis has been undertaken for the cultivation of medicinal and aromatic plants, which are traditionally collected as NTFPs. The models show that the domestication of NTFP gives attractive returns to both capital and household labour. As the market is assured and large, and as the risks are low, there is reason to believe that the farmers will adopt domesticated NTFP production despite the high investment cost of NPR 9 500 per *ropani* (0.05 ha). The attractiveness of the investment is enhanced by the relatively low-level requirement – about 23 labour days per *ropani*.
4. **Microenterprise activities.** Sample models have been derived for some off-farm activities appropriate for landless persons. These income-generating activities are diverse and not easily comparable. In most cases, the activities are short-term in nature and sometimes seasonal. They include trading, weaving and portering. It has been assumed that financing will be provided at the prevailing interest rate of 18%. The models indicate that all identified activities will be financially profitable with benefit/cost ratios ranging from 2.1 to 8.9 (calculated as the ratio of net annual income, including finance charges, to the initial investment).
5. **Financial impact on LFUGs.** A financial analysis was conducted based on detailed analysis of data derived from the ongoing Hill Leasehold Forestry and Forage Development Project. The investment costs of USD 6 242 and USD 8 452 per LFUG in the mid- and high hills, respectively, are high and include all the incremental establishment costs (incurred by the project). Nevertheless the financial internal rates of return have been estimated at 35% and 28%, respectively.
6. **Viability and sustainability of the project.** Sustainability is a key project objective. An analysis of the Dolpa District, which is the remotest and least populated part of the project area, indicates that the costs of all the credit staff and administration should be covered by PY 11, with only 65% of the VDCs covered by the project in the District. There is little doubt that any proposed CO federation would be viable if it expanded its operation to cover the entire District. In any event, there is room for any emerging federation to increase its charges if the interest income from credit does not cover the operating costs. Sensitivity analysis indicates that the break-even year may change from PY 11 to PY 16 if the expenses increase by 50%, but the viability is not in doubt. However, to ensure sustainability, the project allows for the build-up of the capital fund of NR 6.6 million, to cushion the emerging organization against unforeseen events.